# le franco albertain

Edmonton, Alberta, mercredi 21 avril, vol. 4, no. 23



L'honorable Ray Reierson coupe le ruban traditionnel à l'ouverture officielle.

A SAINT-PAUL

## Le Centre pour les Citoyens Agés connait le succès

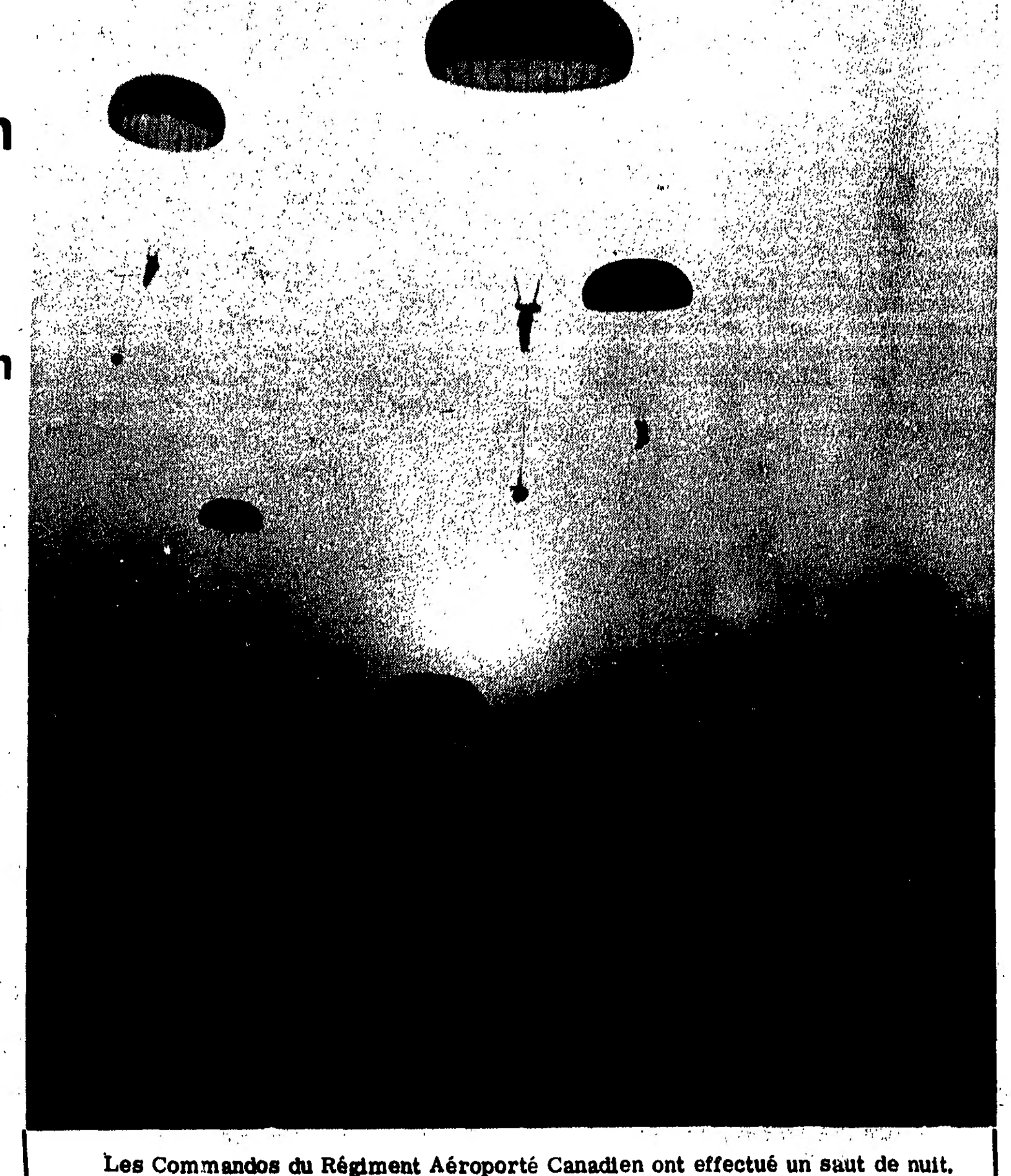
## "Un ami imprévu" au Théatre français d'Edmonton

## Tiny Tim, en vedette au salon de l'Habitation

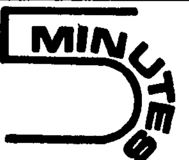
## Journée dédiée au respect de la vie dimanche

## "Le F.L.Q. doit demeurer illégal"

Robert Bourassa



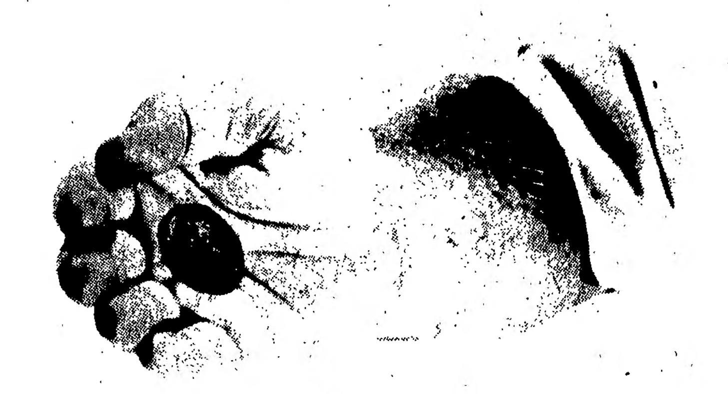
Les Commandos du Régiment Aéroporté Canadien ont effectué un saut de nuit.




# au fond des choses

# LA PILULOMANIE





**Une grande partie de notre population souffre de pilulomanie, c'est-à-dire de la manie de prendre des pilules à propos de tout et de rien.**

**Des sortes de pilules, il y en a. . . pour dormir, pour se tenir éveillé, donner de l'appétit, faire digérer, pour maigrir, engraisser, pour avoir des bébés, pour ne pas en avoir, pour embellir, et même des pilules anti-pilules pour combattre l'intoxication causée par les pilules.**

**C'est un progrès que d'être soulagé et d'avoir une vie plus facile par les pilules, mais ce n'est pas un progrès que de s'intoxiquer sans le savoir en prenant des pilules pour tout et rien.**

Photos C.I.C.

Si nous prenons tant de pilules, c'est que nous avons oublié certaines valeurs spirituelles comme le renoncement qui permet à l'homme de s'aguerrir devant la vie, la joie qui permet de trouver la détente dans toutes les activités de la vie, et l'espérance qui nous fait voir le monde avec optimisme.

L'homme moderne doit apprendre à se reposer, à se désénerver, à reprendre son contrôle, à faire le calme, la paix intérieure, à devenir lucide, à rétablir sa sérénité, et tout cela, ce ne sont pas les pilules qui vont le lui apporter.



**Le rendez-vous des maux de tête...**





## *Pourquoi en abuser !*

Une personne normale, qui pour sa vie normale, prend habituellement des pilules agit de façon contraire à la morale.

Car la sagesse dans l'utilisation des médicaments concerne tout simplement la charité à l'égard de notre propre corps et de notre esprit.

**La science met à la disposition de l'homme moderne des médicaments de plus en plus efficaces. il est légitime de les utiliser pour guérir les malades à conditions de ne pas en abuser.**

**Par contre, c'est une dangereuse solution de facilité que de bourrer les gens de pilules tout simplement pour leur rendre la vie plus supportable, dans le seul but de soulager leurs petites difficultés quotidiennes: responsabilités, inquiétudes, peines, fatigues.**

# La direction des parcs nationaux fait appel aux jeunes

Le Service des parcs nationaux du Canada et le Conseil d'embellissement du Canada se tournent vers les jeunes pour obtenir des suggestions visant à assurer la propreté des parcs nationaux.

A cet effet, ces deux organismes, dont le premier relève du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, parrainent conjointement deux concours destinés aux écoliers de 10 à 12 ans et de 13 à 14 ans. Au total, $2,750. en prix seront attribués aux 182 lauréats.

Ces concours entrent dans le cadre d'une vaste campagne de propreté qui doit être amorcée la saison prochaine.

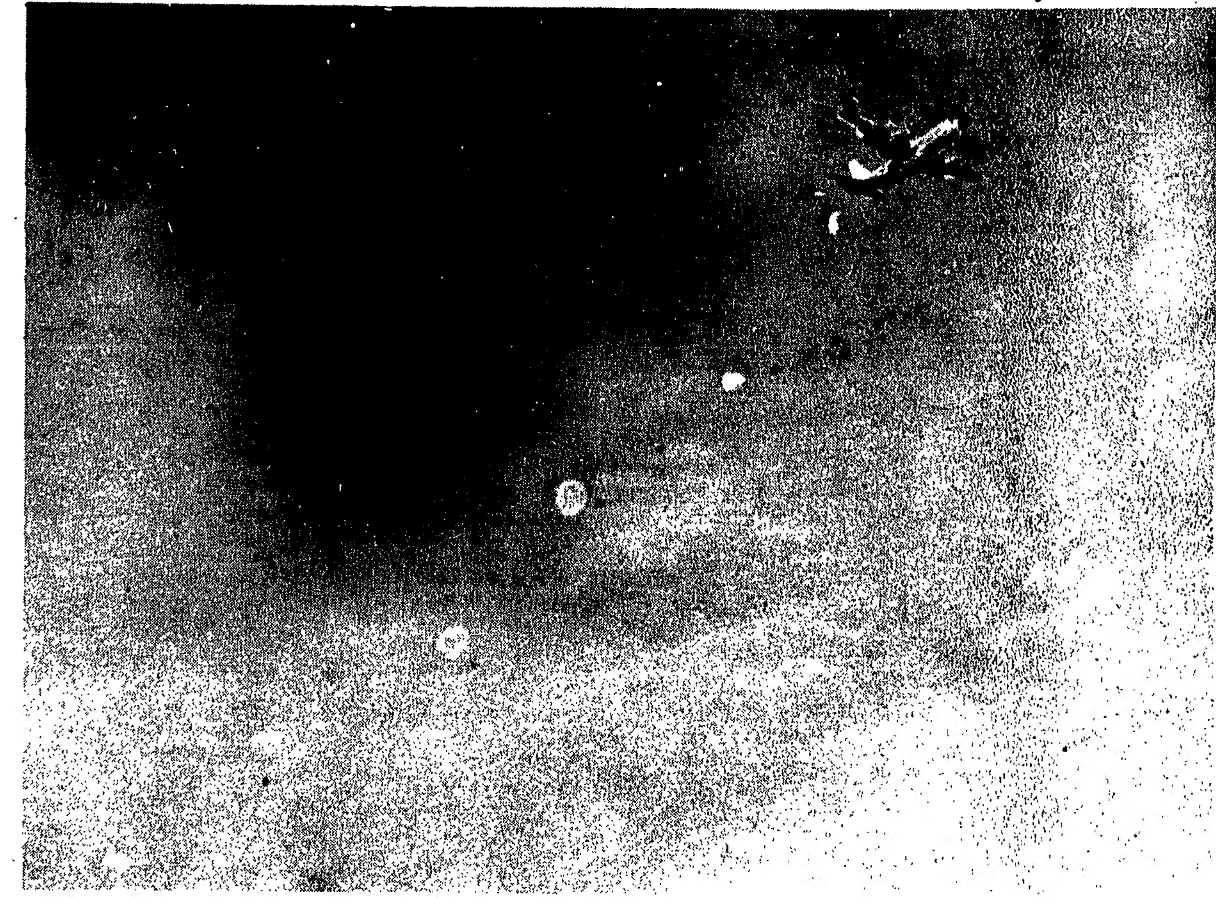
L'enlèvement des ordures dans les parcs nationaux devient un problème de plus en plus grave et de plus en plus coûteux. L'an dernier, la cueillette des détritus abandonnés par les visiteurs, dans les 19 parcs nationaux ouverts au public, a coûté $3 millions.

Or, le personnel de ces parcs estime que ces fonds publics pourraient plutôt servir à améliorer les installations existantes ou à aménager les cinq parcs qui viennent d'être créés.

Afin de pouvoir prétendre aux prix suivants: deux de $100, dix de $25, vingt-cinq de $10 et cinquante de $1, les concurrents de 10 à 12 ans doivent encercler correctement toutes les "interdictions" figurant sur un dessin qui représente des activités touristiques dans un parc, et justifier leur choix par écrit.

Deux prix de $200, quatre de $100, dix de $50, vingt-cinq de $10 et cinquante de $5 seront d'autre part remis aux meilleurs auteurs d'une composition, limitée à 500 mots, sur le sujet suivant: "Certains profitent des parcs nationaux mais beaucoup en détruisent la beauté." Comment alors les Canadiens peuvent-ils faire le meilleur usage de leurs parcs nationaux ?

On a fixé au 15 mai 1971 la date limite d'inscription aux deux concours. Les gagnants seront avisés au plus tard le 15 juin 1971.



Les troupes aéroportées s'élancent dans l'espace d'une hauteur de 1,250 pieds.

Une Jeep se baladant dans le ciel.



Un sol détrempé à l'arrivée...

# Importants parachutages à Namao

C'est par une température idéale que se sont déroulées la semaine dernière d'importantes manoeuvres des Forces Armées Canadiennes à Namao, au nord d'Edmonton. Au cours des journées de mardi et mercredi, des formations d'avions Hercules ont déversé des tonnes de matériel lourd, comprenant canons, camions, jeeps, etc. ainsi que des troupes aéroportées faisant partie du Régiment Aéroporté Canadien.

Durant la soirée, soit vers 10 heures, c'était au tour des membres du ler Commando Aéroporté de sauter des Hercules dans l'obscurité. Mardi soir, notre représentant a pu rencontrer les membres de cette unité francophone au moment où ils faisaient leurs derniers préparatifs avant de se rendre aux avions.

Le colonel Robert G. Therriault, qui a d'ailleurs effectué ce saut de nuit avec les membres de son état-major et ses troupes, nous a expliqué que le but de ces manoeuvres était d'amener une meilleure coordination entre les éléments de l'aviation et les troupes aéroportées dont le succès en mission peut souvent dépendre de l'habileté avec laquelle ils sont dirigés vers leur objectif.

Comme ces manoeuvres visent également à préparer les troupes pour la défense possible de l'Artique et que durant l'hiver les possibilités sont plus grandes pour exécuter des sauts de nuit, les troupes aéroportées se doivent de pratiquer ces sauts.

Toutefois, la belle température des derniers jours avait également certains effets plus déplaisants puisque par suite de la fonte rapide de la neige, la zone de largage des parachutistes était complètement détrempée. Certains plus chanceux que d'autres ont pu arriver sur des plaques de neige, mais plusieurs sont tombés dans une boue collante ou tout simplement dans des mares d'eau dont certaines pouvaient atteindre entre 4 ou 5 pieds de profondeur.

Au cours de l'après-midi du mercredi, nous avons pu assister au parachutage de matériel lourd en compagnie du Major Dion nous a donné de nombreux renseignements sur les opérations en cours et sur la participation de son unité francophone.

Dans les semaines à venir, nous aurons l'occasion de parler de l'entrainement des Commandos du Régiment Aéroporté Canadien, unité spécialisée des Forces Armées Canadiennes, où les hommes doivent aussi bien avoir des qualités d'alpinistes, de pionniers (dynamiteurs), de lutte corps à corps que de parachutistes. Ces hommes forment une unité d'élite des Forces Armées Canadiennes et doivent demeurer constamment en état d'alerte.



# EDITORIAL

## "Hors du melting pot, point de nation"

Dans son édition du samedi, 3 avril 1971, le Calgary Herald a publié un éditorial (non signé) au sujet de la politique du gouvernement canadien, plus particulièrement du secrétariat d'état, vis-à-vis des minorités francophones. On y dit notamment que l'honorable Gérard Pelletier irait trop loin dans ses devoirs de secrétaire d'état "en permettant à son ministère de financer les activités d'agitateurs professionnels dans les communautés canadienne-françaises de l'Ontario".

L'accusation est de taille, mais elle sombre dans le plus pur ridicule lorsque plus loin, l'auteur inconnu nous dit que ces agitateurs professionnels sont appelés en français des animateurs. L'animation sociale ne serait donc plus qu'une activité plus ou moins en marge de la loi visant à semer le trouble.

Mais l'auteur ne s'arrête pas là; il affirme que l'on utilise ainsi l'argent des payeurs de taxes canadiens (les francophones en paient aussi) pour la promotion "de ghettos français dans une province anglophone, ce qui frise la folie".

En terminant, l'éditorialiste du Calgary Herald recommande l'assimilation comme étant la seule issue normale et prudente au problème pour amener les personnes concernées à devenir plus conscientes de leur citoyenneté canadienne et pour mieux partager l'expérience canadienne. Il ne veut pas d'une " nation fragmentée" mais il préfère une nation unie.

Nous sympathisons beaucoup avec cet éditorialiste et nous le prenons en pitié. Nous trouvons dommage qu'il n'ait pas eu l'occasion de quitter son patelin et de voyager un peu. Certaines lectures l'ont sans doute convaincu que le "MELTING POT" américain contenait toutes les solutions et que "hors du melting pot, point de nation".

Il est heureux, toutefois, que les gens qui ont évolué aient compris que le Canada ne deviendra jamais grand en tentant d'être une pâle imitation des Etats-Unis, mais qu'il atteindra peut-être une taille de géant par sa diversité dans une union qui n'en sera que plus solide. Afin que chaque membre de cette union soit conscient de ses possibilités et de ses responsabilités vis-à-vis de l'ensemble du Canada, on utilise les techniques d'animation sociale pour créer un véritable éveil de la population. Il ne s'agit nullement "d'agitation professionnelle", mais bien d'une prise de conscience populaire de ses devoirs.

Les associations de langue française que l'on retrouve dans toutes les provinces canadiennes ne visent pas à enlever quoi que ce soit aux anglophones, ni à établir de "ghettos", mais elles visent à contribuer à l'essor de la nation canadienne en accomplissant une oeuvre positive en perfectionnant la culture de ses membres, en leur indiquant également leurs devoirs et leurs droits et en les éveillant aux problèmes d'un pays qu'ils ont fondé il y a plus de trois siècles.

Aussi a-t-on beaucoup de difficulté à comprendre ces apôtres de la lutte NEGATIVE qui émergent de temps à autre, comme cet illustre inconnu du Calgary Herald, pour proclamer des foutaises qu'ils espèrent faire gober à des lecteurs naifs. Heureusement, la majorité des lecteurs du Calgary Herald sont plus développés que cela et ils ont surement pu profiter de cette occasion pour juger de la valeur éditoriale de leur journal.

André Collin

le franco

Hebdomadaire français, dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique.

Publié le mercredi, à 10010 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta.

Tél.: 422-0388

DIRECTEUR: Jean Patoine

REDACTEUR EN CHEF: André Collin

SECRETAIRE A LA REDACTION: Louise Tremblay

PUBLICITAIRE: Josaphat Baril

Tél.: 422-4702

Tarifs d'abonnement-
1 an: $5.00 - 2 ans: $9.00
Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année.

HEBDO DU CANADA

# TRIBUNE LIBRE

## Cent mille chansons

M. Armand Baril
Directeur des Programmes,
Poste CBXFT,
Edmonton, Alberta.

Mon cher Armand,

Au nom de tous les membres de notre association et plus particulièrement au nom de ceux qui ont eu l'avantage de voir le programme "Cent mille chansons" samedi soir, je veux féliciter et remercier la Société Radio-Canada. Nul doute que cette présentation a plu grandement à tous les téléspectateurs qui ont apprécié sa valeur artistique.

Nous sommes particulièrement heureux du fait que ce programme ait passé au réseau national de Radio-Canada. Des programmes du genre sont de nature à convaincre les canadiens que la culture française n'existe pas exclusivement au Québec. C'est là, croyons-nous, l'un des rôles les plus importants que doit jouer notre radio et notre télévision d'Etat.

Ce sont les programmes du genre, dont la saveur locale ne nuit en rien à la valeur artistique, qui contribueront à la popularité de notre poste CBXFT et nous souhaitons qu'il soit possible de les multiplier de plus en plus.

Ces remerciements et ces félicitations, tu voudras bien les partager avec le réalisateur et avec notre bon ami, Jacques Boucher. Avec l'assurance de notre plus entière collaboration, je demeure

Bien amicalement,

Jean Patoine,
Secrétaire.

---

M. le rédacteur,

La francophonie de l'Alberta attendait avec impatience, le programme télévisé "Cent mille chansons" samedi le 17 avril dernier. C'est en mon nom personnel ainsi qu'au nom de mes amis francophones et anglophones que je tiens à féliciter la Société Radio-Canada pour cette première réussite. Nous étions tous bien fiers de pouvoir, par le poste CBXFT, prouver à nos familles et amis de l'Est que les talents ouestriens existent et se développent.

Cependant, il aurait été préférable de "concentrer" la caméra sur les chanteurs plutôt que d'en faire un petit reportage sur la ville d'Edmonton.

Nous espérons que le programme "Cent mille chansons" n'est qu'un début et qu'à l'avenir, on produira d'autres émissions de ce genre afin d'encourager nos talents et par le fait même, populariser le poste CBXFT.

M.A.

## Anniversaire

Monsieur le rédacteur,

Je voudrais par la présente donner suite à la lettre d'une de vos lectrices, au sujet du premier anniversaire de CBXFT.

Qu'il me soit permis tout d'abord de dire que nous apprécions hautement le fait que nos téléspectateurs prennent la peine d'écrire pour donner leurs opinions au sujet de la télévision française. Ceci prouve bien l'intérêt qu'ils portent envers CBXFT, et nous ne pouvons qu'espérer que d'autres suivront l'exemple de Madame Farly.

Dans sa lettre cette lectrice souligne qu'elle aurait aimé que ce premier anniversaire soit célébré "en famille", c'est-à-dire en invitant des gens de chez-nous à dire ce qu'ils pensaient de la télévision française, et ce, entrecoupé de talents locaux. Je pense que c'est là une excellente idée, mais quelque chose qui se ferait très bien pour un dixième, ou un vingtième anniversaire. Ce que nous voulions faire le 1er mars dernier était de présenter une émission spéciale pour souligner notre première année d'existence, et non pas une "production spéciale de premier anniversaire".

Permettez-moi enfin de faire une petite mise au point au sujet de la "réalisation locale" dont il est question au deuxième paragraphe de la lettre en question. Il est vrai que nous n'avons pas encore le budget nécessaire pour nous lancer dans ce domaine. Mais par contre il ne faudrait pas confondre manque de personnel compétent. Je n'hésite pas un instant à dire que nous avons déjà sur place la main-d'oeuvre compétente nécessaire pour accomplir ce travail. Il s'agira tout simplement d'y ajouter en nombre lorsque nous aurons les crédits nécessaires pour réaliser des émissions locales.

En terminant, cher monsieur, j'insiste de nouveau sur le fait que nous apprécions beaucoup les lettres et commentaires de nos téléspectateurs, et que nous souhaitons qu'ils se fassent de plus en plus nombreux.

Bien Sincèrement Vôtre,

Armand G. Baril
Directeur des Programmes,
CBXFT - Canal 11

## Choeur à Coeur

M. le rédacteur,

A qui la présente concerne: Votre lettre, (non signée), a été bien appréciée et je vous en remercie, cependant vos deux derniers paragraphes me suggèrent un tempérament un peu vif.

Allons d'abord aux faits: parmi nos choristes, au nombre de 350, nous en comptions au moins une vingtaine d'expression anglaise qui ne s'insultent pas en chantant en français, et vu que notre auditoire comptait aussi

(suite à la page 12)

A ST-PAUL

# Le Centre pour les citoyens âgés connait le succès

Le "Senior Citizens'Center" dont l'ouverture officielle a été faite le 6 mars dernier connaît présentement beaucoup de succès et semble débordant d'activité. C'est ce qui ressort d'un communique que nous faisait parvenir cette semaine M. Edmond Duchesneau, secrétaire-trésorier.

Depuis déjà huit mois, un groupe de St-Paul tentait de former un club pour les personnes âgées de 60 ans ou plus (hommes ou femmes). Malgré certaines difficultés et même certaines rebuffages de personnes en place qui ne semblaient pas très bien comprendre le projet au début, le groupe fondateur a tenu bon, et c'est après quelques assemblées avec le maire et son conseil que le projet fut finalement accepté.

La majorité de la population de St-Paul était déjà en faveur de la formation d'un tel club, et c'est en grand nombre qu'ils apportèrent leur aide pour faire de ce rêve une réalité bien concrète qui semble lancée pour longtemps.

Il faut mentionner particulièrement le grand dévouement de M. Ordonné Leroux qui a dépensé énormément d'énergie, de temps et d'argent pour mener le projet à bon terme. M. Cyrille Dionne a également oeuvré très fort.

Aussitôt après que le Conseil municipal de St-Paul eut accepté le projet, les fondateurs se sont mis à l'oeuvre. Ils ont obtenu la participation du gouvernement de l'Alberta par l'intermédiaire de l'hon. Ray Speaker. Plusieurs assemblées de l'exécutif du club ont été tenues. Ils ont eu beaucoup de support et d'aide de M. Anthony Tobin, directeur local du P.S.S. qui a assisté à toutes les assemblées et à permis de mener le projet à bonne fin.

M. Duchesneau nous parle de l'organisation: "Nous voilà à l'oeuvre. Notre budget est accepté par les autorités concernées. Nous louons donc une grande salle de 100' X 75'. Dans cette salle nous avons maintenant: 2 sets de Chesterfield neufs, 7 chaise-fauteuils, 10 chaises à bras, 80 chaises en pile, 10 tables à cartes, 2 shuffle boards, 1 grosse table de billard "Snooker", et une télévision de 23 pouces, ainsi que plusieurs autres jeux assortis qui sont à la disposition de nos membres."

"Les maisons de commerce de St-Paul ont presque toutes fait des dons à notre centre."

"Nous avons ouvert les portes à nos membres le 15 février 1971. A cette ouverture nous étions 175 membres qui tous avaient payés leur cotisation annuelle de $2.00 par personne. En date du 10 avril, nous comptons 250 membres."

Le Club est ouvert pour les membres à tous les jours de 10h.00 a.m. à 10h.00 p.m. à l'exception du dimanche. L'exécutif songe à organiser des bingos, parties de cartes, de dames, etc. dans un proche avenir.

A l'occasion de l'ouverture le 6 mars dernier, l'hon. Ray Reierson a coupé le ruban traditionnel après quoi le maire Michael Panylyk de St-Paul prononça une allocution de bienvenue. Les autres orateurs, en plus du ministre du gouvernement provincial ont été M. Roland Rocque, membre du bureau du P.S.S. et M. Anthony Tobin, directeur du P.S.S.

L'hon. Reierson souligna la présence de M. Wilfrid Généreux (86 ans) et de Mme. Robert Tomlinson (86 ans) deux pionniers de St-Paul qui étaient les plus âgés des membres présents.

A la partie récréative, les invités et les membres ont pu entendre l'abbé R. Simard à l'accordéon et MM. Alphonse Théroux et Edward Plamondon, violonistes. Il y eut également un sketch mettant en vedette un jeune couple interprétant des rôles de vieillards.

Un goûter fut ensuite servi par les dames membres, goûter qui fut bien apprécié.

L'exécutif du "St-Paul Senior Citizens' Center" se compose comme suit: M. Prudent Poirier, président, Mme. Martha Smith, vice-présidente, M. Edmond Duchesneau, secrétaire, MM. Ordonné Leroux, Cyrille Dionne, J.-Robert Tomlinson, George Boratynec et Mme. Maria Belzil, directeurs et M. Anthony Tobin, directeur du P.S.S.



Il y a toujours de très nombreux membres au Centre. On joue aux cartes, aux dames, on discute, etc...



Une petite partie de whist, c'est toujours intéressant, surtout si Dame Chance nous sourit et nous donne un peu de jeu.

L'année dernière, les membres du Comité de travail féminin de la Croix-Rouge, réparties dans plus de 1000 localités canadiennes, ont tricoté ou cousu plus de 450,000 articles pour venir en aide aux victimes de sinistres au Canada comme dans 26 autres pays.

## Une date à retenir, le ler mai

L'Association Canadienne-française d'Edmonton invite cordialement toute la population à la 22ème Cabane à sucre qui aura lieu à l'annexe nord du Pavillon des Ventes sur le terrain d'Exposition à partir de 4h.00 p.m. jusqu'à minuit, samedi le ler mai prochain.

Encore cette année, jeunes et jeunes de coeur pourront se régaler de sirop d'érable servi sur neige, dans la plus pure tradition canadienne-française que nous connaissons tous si bien.

Le souper aux "Fèves au lard" ou comme on dit plus souvent, le souper aux "bines" sera servi entre 5h.30 et 8h.30 p.m. Les fameuses crêpes saucées de sirop d'érable font partie du souper, naturellement.

Le prix d'entrée est de $1.00 pour les adultes et $0.75 pour les étudiants de 10 ans et plus. Les enfants de moins de 10 ans peuvent entrer gratuitement.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer pour toute la famille. Qu'on se le dise: c'est samedi le ler mai qu'on se rencontre tous à la Cabane à sucre.

## D'ou vient le crayon?

Les crayons du Moyen Age, précise le Dictionnaire des découverte scientifiques (Larousse éditeur), étaient des stylets de plomb ou d'autre métaux tendres (argent, cuivre). On se servait aussi de bâtonnets de plomb coulés dans un étroit fourreau de cuir mince. A la fin du XVe siècle apparaissent les pastels, bâtonnets d'argile additionnés d'oxydes colorants, employés par les peintres. Vers 1564, peu après la découverte des mines de graphite de Cumberland, les crayons de plombagine enrobée de bois font leur apparition. En 1792, l'approvisionnement en cette matière devient difficile en France en raison de la rupture des relations avec l'Angleterre, et Nicolas-Jacques Conté (1755-1805) invente le crayon en bois à mine constituée par un mélange de graphite et d'argile.

# Mémoire présenté au Premier Ministre Schreyer du Manitoba

Dernièrement, les membres de la Société Franco-Manitobaine a présenté un mémoire au Premier Ministre Schreyer du Manitoba et un autre mémoire au Ministre fédéral James Richardson. Pour le bénéfice de nos lecteurs qui ont sans doute été très intéressés par cette manifestation d'une section de la francophonie ouestrienne, le Franco publie cette semaine le texte intégral de ces deux mémoires.

PREAMBULE

Depuis quelques années, nous, les Canadiens d'expression française, avons prêté une oreille attentive aux déclarations de nos Premiers Ministres, tant au niveau fédéral que provincial, nous assurant de leur intérêt marqué pour l'épanouissement du fait français de notre communauté manitobaine. Nous nous sommes nourris des plus beaux espoirs, et nous avons attendu avec une vive impatience, une aide gouvernementale qui nous permettrait d'endiguer l'influence d'assimilation contre laquelle il nous a fallu réagir depuis près d'un siècle.

Nous reconnaissons les gestes tant législatifs que financiers qu'ont posés nos gouvernements au cours des dernières années témoignant de leur compréhension et de leur volonté de remédier à une situation pour le moins intolérable. Cependant, nous avons tout d'abord à regretter que la réalisation de certains programmes importants a été fortement amoindrie par des rigidités départementales, des manigances politiques et des rivalités intergouvernementales. De plus, il nous apparaît nettement clair, après étude sérieuse de la situation, que ces gestes sont de beaucoup insuffisants aux besoins d'une minorité que l'on voudrait voir s'épanouir.

C'est de ce besoin d'épanouissement, c'est du désir de vivre comme des citoyens à part entière dont nous voulons témoigner par notre présence ici aujourd'hui. Nous parlons d'épanouissement car il ne s'agit pas pour nous, Franco-Manitobains, de vouloir former un ghetto, mais bien plutôt de participer, selon nos modalités propres, à la vie économique, politique, culturelle et éducative de notre province et de notre pays.

Voulant croire à la sincérité de nos chefs gouvernementaux dans la formulation de leur politique ayant trait aux minorités officielles, et prétendant connaître les exigences de notre milieu, nous vous exposons nos besoins urgents.

AU GOUVERNEMENT PROVINCIAL, NOUS DEMANDONS:

1. QUE LE GOUVERNEMENT PROCLAME LES DEUX LANGUES OFFICIELLES DU CANADA COMME LANGUE OFFICIELLES DE LA PROVINCE.

2. QUE LE GOUVERNEMENT VOIT A L'APPLICATION DES LANGUES OFFICIELLES DANS CERTAINS DISTRICTS DE LA PROVINCE.



MM. René Toupin (à gauche) et Sidney Green, tous deux ministres du cabinet manitobain écoutant attentivement le mémoire des Franco-Manitobains.

3. QUE LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE (S.F.M.) SOIT RECONNUE COMME LE PORTE-PAROLE OFFICIEL DE LA COMMUNAUTE FRANCO-MANITOBAINE. C'EST DONC DIRE QUE NOUS REFUSONS A TOUTE PERSONNE NE REPRESENTANT PAS CETTE SOCIETE, DE S'ARROGER LE DROIT DE PARLER AU NOM DES FRANCO-MANITOBAINS.

4. QU'IL S'ENGAGE A CONSULTER LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE LORSQU'IL S'AGIT DE QUESTIONS TOUCHANT DIRECTEMENT AUX INTERETS DE LA COMMUNAUTE FRANCOPHONE.

5. QU'EN MATIERE D'EDUCATION, LA S.F.M., EN CONSULTATION AVEC LES EDUCATEURS FRANCO-MANITOBAINS (E.F.M.), L'ASSOCIATION DES COMMISSAIRES DE LANGUE FRANCAISE (A.C.E.L.F.) ET LA FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS ET MAITRES (F.A.P.M.), SOIT LE PORTE-PAROLE DES FRANCO-MANITOBAINS.

6. QUE CE DIT GOUVERNEMENT S'ASSURE DE L'EMBAUCHEMENT, AU SEIN DES DIFFERENTS MINISTERES, D'UN PERSONNEL FRANCOPHONE, QUI VERRAIT A:
   (a) L'ETUDE DES PROJETS ET PROGRAMMES SE RAPPORTANT AUX FRANCOPHONES;
   (b) LA REALISATION DE CES PROJETS ET PROGRAMMES;
   (c) LA DIFFUSION D'INFORMATION POUVANT ETRE UTILE A LA COMMUNAUTE FRANCOPHONE.

7. QUE LE GOUVERNEMENT NOMME AU MINISTERE DE L'EDUCATION, UN SOUS-MINISTRE FRANCOPHONE DONT LA FORMATION PROFESSIONNELLE SOIT DIRECTEMENT RELIEE A SES RESPONSABILITES. QUE CE SOUS-MINISTRE AIT A SA DISPOSITION LES FONDS LE MATERIEL ET LE PERSONNEL NECESSAIRES POUR ASSURER L'EFFICACITE DU PROGRAMME SCOLAIRE FRANCAIS.

8. QUE L'ORGANISME DES EDUCATEURS FRANCO-MANITOBAINS (E.F.M.) SOIT DIRECTEMENT IMPLIQUE DANS LA REORGANISATION DE L'ADMINISTRATION DU CURRICULUM FRANCAIS.

9. QUE DANS LES ECOLES DES DIVISIONS SCOLAIRES FRANCOPHONES LE GOUVERNEMENT PRENNE LES MESURES NECESSAIRES POUR QU'IL Y SOIT ASSURES UNE AMBIANCE FRANCAISE.

(suite à la page 16)

# Mémoire présenté au ministre James Richardson

AU GOUVERNEMENT FEDERAL

Suite au mémoire présenté par l'exécutif de la Société Franco-Manitobaine à votre collègue l'Honorable Gérard Pelletier, Secrétaire d'Etat, mémoire faisant valoir auprès du gouvernement fédéral les besoins des Canadiens français du Manitoba, nous prenons la liberté aujourd'hui de venir vous présenter un document détaillé et complet de ce que nous attendons de votre gouvernement.

Nous voulons croire le gouvernement fédéral sincère dans les politiques qu'il a formulées concernant le Bilinguisme et le Biculturalisme au Canada. Nous sommes convaincus, que vous aussi, Monsieur le Ministre, vous prenez au sérieux ces politiques dont les conséquences ne vous échappent pas dans la nécessité du développement socio-économique et culturel des minorités françaises à l'extérieur du Québec. Comme notre représentant auprès du Cabinet fédéral, représentant certainement bien informé de la situation du fait français au Manitoba, vous comprendrez que nous exigeons que vous informiez le Cabinet de nos besoins et que vous fassiez pression pour qu'il passe à une action efficace immédiatement.

Les demandes spécifiques que nous vous adressons, Monsieur le Ministre, sont les suivantes:

1. (a) L'ETABLISSEMENT D'UNE ECOLE PEDAGOGIQUE D'AMBIANCE FRANÇAISE A ST-BONIFACE. A CET EFFET, ETANT DONNE LES DISTANCES QUI SEPARENT LA POPULATION FRANCOPHONE DE L'OUEST CANADIEN, IL SERAIT BON QUE LE GOUVERNEMENT REVISE SA POLITIQUE ET SONGE A LA POSSIBILITE D'ETABLIR PLUS D'UNE ECOLE DANS CETTE REGION DU PAYS.
   (b) L'ETABLISSEMENT, AU COLLEGE DE ST-BONIFACE, D'UN INSTITUT DE RECHERCHES LINGUISTIQUES TEL QUE RECOMMANDE PAR LA COMMISSION DU BILINGUISME ET DU BICULTURALISME, POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE PEDAGOGIE ET D'UNE METHODOLOGIE ADAPTEES A L'ENSEIGNEMENT D'UNE LANGUE MINORITAIRE.
   (c) LA CREATION DE DISTRICTS BILINGUES TEL QUE RECOMMANDE PAR LA COMMISSION DU BILINGUISME ET DU BICULTURALISME, ET CECI DANS LE PLUS BREF DELAI.
   (d) L'ASSURANCE DE SERVICES BILINGUES DANS LES MINISTERES ET AGENCES DU GOUVERNEMENT FEDERAL DANS LES DISTRICTS CI-DESSUS MENTIONNES.
2. LA RECONNAISSANCE DE LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE COMME LE SEUL CORPS REPRESENTATIF OFFICIEL DES FRANCO-MANITOBAINS.
3. LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE RADIO-CANADA (RADIO ET TELEVISION) POUR OFFRIR AUX FRANCOPHONES UNE PROGRAMMATION EQUIVALENTE A CELLE DES ANGLOPHONES. POUR CELA, NOUS EXIGEONS:
   (a) QUE DES PROGRAMMES POUR ENFANTS SOIENT DIFFUSES EN MATINEE ET EN FIN DE SEMAINE;
   (b) QUE LA PRODUCTION LOCALE SOIT AUGMENTEE;
   (c) QUE CES MEMES SERVICES DE RADIO-CANADA SOIENT OFFERTS DANS LES REGIONS ISOLEES OU IL Y A CONCENTRATION FRANCOPHONE.
4. QUE LE GOUVERNEMENT FEDERAL ACCORDE DES SUBVENTIONS CONFORMEMENT AUX DIRECTIVES DE LA COMMISSION B & B POUR LES FINS SUIVANTES:
   (a) LE DEVELOPPEMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL DES ENSEIGNANTS OEUVRANT AUX PROGRAMMES FRANÇAIS;
   (b) UN PROGRAMME D'ECHANGES D'ENSEIGNANTS REPONDANT AUX BESOINS DE LA MINORITE FRANCO-MANITOBAINE.
5. QUE LE GOUVERNEMENT FEDERAL ACCORDE DES SUBVENTIONS AFIN DE PERMETTRE A TOUTE LA POPULATION FRANCOPHONE DU MANITOBA DE BENEFICIER DE PROGRAMMES CULTURELS. POUR CELA NOUS EXIGEONS:
   (a) QU'UN PROGRAMME D'ANIMATION CULTURELLE SOIT ETABLI AFIN QUE TOUTE LA POPULATION FRANCOPHONE PUISSE PARTICIPER AUX ACTIVITES DU CENTRE CULTUREL DE ST-BONIFACE;
   (b) QUE DES LIEUX DE RENCONTRE, A CARACTERE CULTUREL SOIENT ETABLIS POUR LA JEUNESSE FRANCOPHONE;
   (c) QUE DES MANIFESTATIONS CULTURELLES VISANT A PROMOUVOIR LE FAIT FRANÇAIS SOIENT SUBSTANTIELLEMENT ENCOURAGEES;
   (d) QU'UNE TRES GRANDE VARIETE DE FILMS D'EXPRESSION FRANCAISE SOIENT DISPONIBLES A TOUTE LA POPULATION

Vous remarquerez sans aucun doute, Monsieur le Ministre, que les Franco-Manitobains ont pris au sérieux la politique énoncée par nos gouvernements en ce qui a trait au bilinguisme et biculturalisme canadiens. Les demandes que nous vous présentons sont les exigences minimales devant garantir l'épanouissement du groupe minoritaire francophone du Manitoba. Nous nous attendons donc à ce que vous donniez suite sans délai à ces demandes, étant donné qu'elles ne font que témoigner de notre désir de participer au développement d'un Canada bilingue et uni, et rejoignent par là même la politique de nos gouvernements.

Albert Lepage, Président de la Société Franco-Manitobaine

Fernand Paquin, Président de L'Association des Commissaires de Langue Française

Roger Fréchette, Président des Educateurs Franco-Manitobains

# CALENDRIER CULTUREL

## LE THÉATRE FRANÇAIS D'EDMONTON

présentera UN AMI IMPREVU de Robert Thomas

Les 24-25-26 et 30 avril
et les 1 et 2 mai
à l'Auditorium du Collège Universitaire St-Jean.

---

Le Cercle Local de l'ACFA d'Edmonton
présentera

## LA 22ème CABANE À SUCRE

au Pavillon des Ventes
sur le terrain de l'Exposition.

samedi le 1er mai

---

## Les marionnettes de Germain Boisvert

à EDMONTON le jeudi 27 mai
à FALHER-GIROUXVILLE le vendredi 28 mai
à ST-PAUL le dimanche 30 mai.

(Nous aurons plus de détails bientôt)

---

## Les Chantamis d'Edmonton

donneront un spectacle à

L'HOTEL ATHABASKA VALLEY
de HINTON

samedi soir le 24 avril à 8h.30

Les CHANTAMIS chanteront auparavant à la messe du samedi soir.

---

## Le Théâtre Français de St-Paul

présente

SONNEZ LES MATINES
de
Félix Leclerc

(Pour toute la famille)

A L'ECOLE NOTRE-DAME de BONNYVILLE

Prix d'entrée: Adultes: $1.00
Famille: $2.50 maximum.
Enfants: $0.25

---

# Subvention pour une recherche sur les drogues

Le Docteur J.H. Read, de la Division des sciences de l'hygiène communautaire de l'Université d'Alberta, recevra une subvention fédérale de $11,150. pour un projet d'étude sur les drogues.

L'octroi de cette subvention a été annoncé récemment par M. P.M. Mahoney, député de Calgary-Sud, au nom du ministre de la Santé nationale et du Bien-Etre social, l'honorable John Munro.

Le Docteur Read fera l'étude, l'analyse et l'évaluation des installations et des services utilisés à Calgary pour traiter les problèmes toxicologiques.

Le projet est un des quatre programmes récemment approuvés par le ministère fédéral de la Santé et auxquels est affecté un total de $47,750.

Ces projets font partie d'un programme de recherches sur les drogues, entrepris conjointement par le ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social et le Conseil des recherches médicales.



Non, n'ayez crainte ! La dernière heure de Julien Forcier n'est pas encore arrivée. Ce n'est qu'une répétition de la pièce Un ami... imprévu qui sera à l'affiche en fin de semaine.

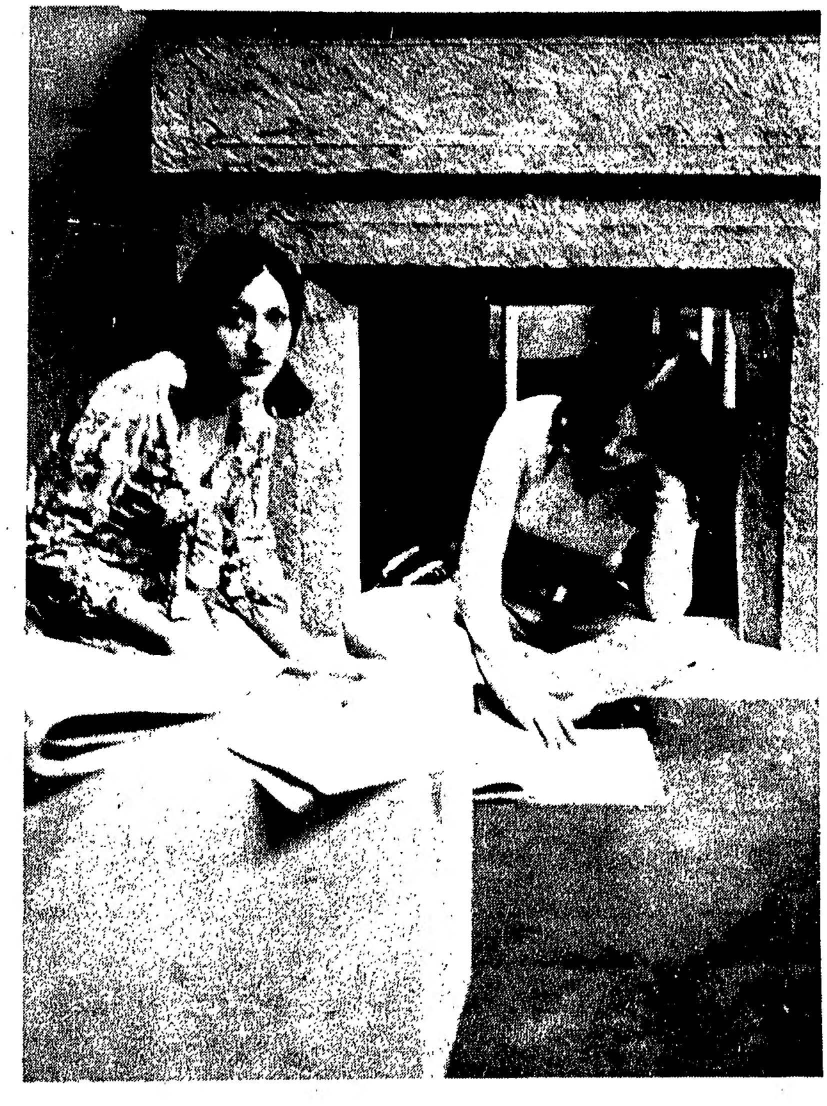
# "Un ami imprévu" au Théâtre français d'Edmonton

Richard Varnet de Charence, grand explorateur africain, est cloué dans un fauteuil d'infirme à la suite d'un accident lors d'une chasse africaine. Son unique plaisir est de tyranniser les membres de sa famille. Un soir d'orage il est abattu par la vengeance de qui..... de sa jeune femme, du fils de sa femme, de sa mère, de son infirmière dévouée, de l'amant de sa femme ? C'est le problème que pose Robert Thomas dans son adaptation d'un roman d'Agatha Christie, "Un ami imprévu" Et qui est cet ami imprévu ? Par un coup du destin, Michel Staro tombe au beau milieu du drame. A titre d'étranger il se voit forcé de jouer le rôle du confident pour les habitants de la maison. L'ami imprévu n'est donc pas seulement de confident; il est celui qui devra dénouer l'intrigue. Mais quelles complications ! Laura, la femme de Richard cherchait-elle à se libérer de son mari à tout prix ? Couvre-t-elle quelqu'un, son amant Monsieur le député peut-être ? Ne risque-t-il pas de perdre sa réputation et donc sa carrière politique à cause de ce drame ? Ou encore, Laura couvre-t-elle son fils neurasthénique et fantasque. Et Madame Marguerite de Charence, la reine Margot, a-t-elle oui ou non tué son propre fils ? Cette étrange femme qui trouve que la haine tient le coeur bien chaud est-elle capable de tuer son fils ?

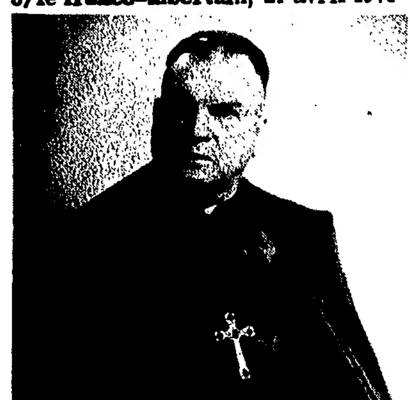
Laura est-elle victime ou bourreau ? François, son fils est-il vraiment fou ? Julien le député est-il aussi lâche qu'on le prétend et Margot..... la reine Margot..... ? La peur, la haine, la méfiance, la folie, la rancune, la vengeance se nouent et se dénouent mettant en doute l'un et l'autre. Michel Staro parviendra-t-il à dénicher le motif véritable, le vrai coupable .....?

Mme. Madeleine Monod, Mme. Eve-Marie, Mlle. Gabrielle Bugeaud, M. Julien Forcier, M. André Roy, M. Laurent Godbout, M. Bernard Cantin vous invitent au prochain et dernier spectacle du Théâtre français d'Edmonton. Dans un décor de Lise Massicotte et de Laurent Godbout..... Un ami imprévu de Robert Thomas.....les 23, 24, 25 avril et 30, le 1, 2 mai.... au théâtre du Collège St-Jean.

Un ami imprévu



France Levasseur fait la mise en scène d'Un ami.... imprévu. Elle discute ici avec Gabrielle Bugeaud d'un jeu de scène à accomplir.



# Journée dédiée au respect de la vie

Dimanche prochain sera pour les catholiques LA JOURNEE DU RESPECT DE LA VIE à travers le Canada.

Il ne m'est pas nécessaire d'insister sur le fait que le respect dû à la vie humaine est diamétralement opposé à une théorie actuelle qui veut l'avortement sur demande.

Les Papes et les Evêques ont toujours affirmé avec vigueur le caractère sacré de la vie humaine. Mais cette JOURNEE me fournit l'occasion de redire aux catholiques quelle doit être leur conviction sur ce sujet:

IL EST MAL de tuer une créature innocente directement ou intentionnellement. Tel fut toujours l'enseignement de l'Eglise, enseignement admis même par ceux qui croyaient que le foetus n'est animé qu'un certain temps après la conception. L'enfant n'est jamais la propriété de ses parents, ni avant sa naissance, ni après. Dieu seul est le maître absolu de toute vie humaine.

Le chrétien doit garder ses principes, peu importe ce que la loi civile permet. Certains réclament la légalisation de l'avortement sous prétexte qu'on sert mieux le bien commun en tolérant l'avortement, qu'en le défendant -- ce qui conduit à la dangereuse pratique de l'avortement clandestin. Quelle que soit la valeur de cet argument, on ne s'attend pas à ce que les chrétiens, et d'autres qui ont des objections de conscience en ce domaine, prennent activement part à un avortement. Nous vous invitons tous, et surtout les médecins et les infirmières, à adhérer fermement aux principes chrétiens. Ils ne seront pas seuls. Beaucoup de non-chrétiens partagent leurs convictions.

Nous ne doutons pas de la sincérité de ceux qui croient que l'avortement est indiqué pour la mère qui est à un stage dangereux. Nous sympathisons avec elles. Le remède consiste à diminuer le danger. Le christianisme soutient que les chrétiens ne doivent avoir rien à faire avec l'avortement, parce que la vie est sacrée. Mais la même religion nous pousse tous à travailler sans relâche à abolir les conditions sociales qui provoquent chez beaucoup la pensée ou le désir de l'avortement, par exemple la situation inhumaine de tant de logements.

Il y a beaucoup de problèmes sociaux qui invitent les chrétiens à une véritable croisade, mais l'avortement ne peut pas être une solution. La fin ne justifie pas les moyens. L'attitude de tant de médecins et d'infirmières, de toutes les croyances et même sans croyance, qui soutiennent que leur rôle est de sauver la vie et non de la détruire, est tout à l'honneur de la profession médicale.

A. Jordan, o.m.i.
Archevêque d'Edmonton.

# Nouvelle variété de luzerne

Le ministère de l'Agriculture du Canada a homologué une nouvelle variété de luzerne créée par la Station de recherches de Lethbridge.

Cette variété nommée "Kane", convient comme pâturage ou pour la production de foin en culture irriguée ou sèche. Elle s'est classée la première des 22 lignées ou variétés mises en observation de 1965 à 1969, à sept endroits différents dans l'Ouest du Canada. Elle a dépassé la variété Ladack de 3% et la Roamer de 7%. En sol irrigué, elle donne des résultats identiques à ceux de la Beaver.

Le rendement en fourrage a été particulièrement bon à Swift Current et Saskatoon (Sask.), à Beaverlodge et Lacombe (Alta.).

La nouvelle variété est l'égale des lignées Roamer et Beaver quant à la résistance au flétrissement (verticilliose) et se place au même rang que la Roamer pour la résistance à l'hiver. C'est une lignée à racines traçantes, issue de la synthèse de six clônes. Sa généalogie est la même que celle de la Roamer et, comme cette dernière, elle réunit certaines des meilleures caractéristiques des variétés Rambler et Beaver.

Bien que les rendements en semences aient été médiocres dans les essais uniformes, on pense qu'ils seront satisfaisants dans des conditions de production intensive de semences généalogiques.



# SAVIEZ-VOUS QUE

Une femme engagée, n'est-ce pas celle qui, dans quelque état de vie que ce soit, vit profondément sa vie ?.. Et dans le cas du membre d'Institut séculier, ne s'agit-il pas d'une femme qui vit intensément son engagement ?...

L'Oblate insérée ici et là est un lien entre Dieu et les hommes;

DIEU A QUI ELLE PORTE LES HOMMES dans leur labeur et leur joie et

LES HOMMES A QUI ELLE PORTE DIEU par sa présence pacifiante et engagée.

"Cet apostolat des Instituts séculiers doit s'exercer fidèlement non seulement dans le monde, mais en quelque sorte à partir du monde et, en conséquence, par des professions, des formes, des lieux, des circonstances correspondant à cette condition de plein monde" (Primo Feliciter, art. 2).

Comprenons bien la portée du "plein monde"; il s'agit d'exprimer l'idéal évangélique dans la vie concrète, de communiquer la vie divine, de retransmettre l'amour dont Dieu aime le monde:

- par les moyens du monde
- par des conditions de vie similaire
- par des relations humaines engagées
- par des expériences, des contacts avec les différents secteurs de la société
- selon les charismes de chacune...

Ainsi, en ces articles mensuels, pourrons-nous partager les réflexions de l'une ou l'autre: missionnaire, collaboratrice sur le plan paroissial, étudiante, travailleuse, partageant des activités de loisirs, utilisant ses vacances, comme malade, etc.

"Chaque laïc doit être devant le monde témoin de la résurrection et de la vie du Seigneur Jésus et le signe du Dieu vivant" (L.G. ch. IV, 38).

Noella Genest.

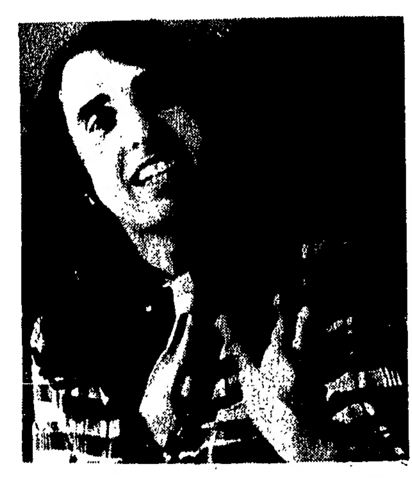






NOUVEL EXECUTIF. - L'Association Universitaire du Collège St-Jean s'est donnée un nouvel exécutif pour 1971-1972. On reconnait, assis dans l'ordre habituel, Mlle Candy Gooding, coordonatrice, affaires sociales et culturelles, M. Roland Généreux, président et Mlle Simone Johnson, secrétaire. Debout à l'arrière, M. Daniel Forest, vice-président, affaires externes et M. Maurice Carrières, trésorier. M. Roger Portelance, vice-président, affaires internes, n'apparait par sur la photo.

# Tiny Tim en vedette au salon de l'habitation



Le chanteur, qui a probablement fait plus pour les tulipes que tous les fleuristes, sera la vedette au Salon de l'Habitation qui se tiendra sur les terrains de l'Exposition toute la semaine du 26 avril.

Le directeur du Salon, M. Dal Town, a déclaré que Tiny Tim donnera 2 spectacles du lundi au vendredi à 7h.30 et 9h.30 p.m., le samedi, à 3h.30 , 7h.30, et 9h.30 p.m., et finalement dimanche à 3h.30 p.m.

Tiny Tim, l'une des vedettes les plus fascinantes et bizarres, sera en vedette au Salon de l'Habitation d'Edmonton 1971.

Son grand succès : "Tip-Toe Through the Tulips" l'a projeté au firmament de la gloire et l'a

amené à enregristrer 2 disques long-jeu, dont la vente a été phénoménale.

Il est apparu dans toutes les productions majeures de la radio et de la télévision telles "Laugh-In", "The Ed Sullivan Show", "Hollywood Palace" etc. et il se produit fréquemment à guichets fermés dans des concerts et dans les clubs de nuit.

(suite à la page 16)



# Le Français, notre langue





Docteur Pierre A.R. Monod

L'éducation est un des grands soucis de notre temps. Il n'est pas de jour où les journaux, la radio, la télévision ne nous présentent des articles ou des entrevues à son sujet. Dans la société mouvante où nous vivons aujourd'hui, il est essentiel de donner aux jeunes et aux moins jeunes la formation qui leur permettra de s'adapter. Cependant voyons un peu si ce terme "éducation" correspond bien à ce que nous voulons dire.

EDUCATION ET INSTRUCTION

En parlant d' "éducation" scolaire, nous faisons une erreur car ce n'est pas aux professeurs à éduquer les enfants, c'est aux parents à le faire ! Mais oui, les professeurs ont pour tâche d'instruire. Un adolescent n'acquiert pas son éducation - ou du moins ne devrait pas l'acquérir à l'école ou à l'université, il la reçoit à la maison. L'éducation c'est l'ensemble des manières qu'un humain apprend au sein de sa famille et qui vont d'abord le distinguer de l'animal - par exemple: comment manger, boire, s'habiller, parler, être propre - ensuite, le placer dans une catégorie, dans une "classe" de la société à laquelle il appartient. A l'école, cet humain va acquérir une instruction, primaire puis secondaire et plus tard universitaire.

Instruction et éducation sont donc complémentaires et finissent par se rencontrer sous le terme général d'éducation. C'est ainsi que dire d'un homme qu'il est "bien éduqué" signifie généralement qu'il a reçu une bonne éducation de ses parents et une bonne instruction de ses professeurs.

Et puisque nous parlons de professeurs, donnons un coup de patte en passant à la FACULTE DITE D'EDUCATION

Maintenant que nous avons fait la différence entre "instruction" et "éducation", nous comprenons que nos futurs professeurs ne reçoivent pas leur formation dans une Faculté d' "Education". C'est "Faculté de Pédagogie" qu'il faut dire car ces étudiants y apprennent la pédagogie, c'est-à-dire l'art d'instruire les enfants.

ACADEMIQUE

Voilà encore un mot, un adjectif plus exactement, que l'on emploie bien fréquemment. Pour certains même, tout est académique: un défilé académique, une réunion académique, un congé académique, une causerie académique. C'est un mot qui a du brillant et qui fait "cultivé". Pourtant , il faut savoir qu'une académie n'est pas toujours un lieu ou un édifice où l'on apprend, il est juste qu'on s'instruise à l'Académie de Musique, à l'académie des Beaux-Arts (peinture, sculpture, architecture), à l'Académie de Médecine sans oublier l'Académie Assomption mais une académie est aussi une réunion savante; on parle de l'Académie Française, l'Académie Goncourt, l'Académie des Sciences. C'est pourquoi il est préférable d'utiliser des termes plus exacts comme universitaire ou scolaire pour parler d'un défilé (universitaire), d'une réunion (scolaire), d'un congé (universitaire). Laissons ce faux "académique" à nos frères anglais qui l'emploient dans toutes les situations qui sont, pour eux, "academic".

# Comment fut vaincue la douleur l'anesthésie

A la fin du XVIIIè. siècle, un modeste préparateur dans une pharmacie, l'anglais Humphrey Davy, ressentit une agréable impression d'euphorie après avoir respiré du protoxyde d'azote. Il organisa par la suite des séances où les assistants étaient pris d'un fou rire après avoir inhalé le gaz, ce qui valut à ce dernier le nom de "gaz hilarant". Pourquoi, se dit-il, ne pas envisager la possibilité d'anesthésier ainsi les patients lors des interventions chirurgicales ?

L'idée était dans l'air. Quelques dizaines d'années plus tard, un dentiste américain, Horace Wells réussit plusieurs extractions sous anesthésie au protoxyte d'azote. "Il imagina, lisons-nous dans le Dictionnaire des découvertes scientifiques" (Larousse Editeur), d'organiser une démonstration à la faculté de Médecine de Harvard: ayant été mal anesthésié, le patient (un étudiant) poussa des cris de douleur, et le praticien fut chassé par les autres élèves. Plus soigneux que lui, l'un de ses collègues et amis, W. Morton, réussit en 1846 de nombreuses extractions sans douleur après avoir mis au point sur des animaux (et sur lui-même) l'anesthésie à l'éther...

(suite à la page 16)

# -Féminités-

## PRÉVISIONS POUR LA MODE PRINTEMPS ET ÉTÉ 1971

L'ANNEE 70 a été pour le moins turbulente dans le monde de la mode. Depuis cette ère de révolution, la haute couture ne dicte plus ce qu'il faut porter, ni comment et quand on doit le porter.

L'individualité et la liberté d'expression sont reines: celle qui attendaient des directives venant d'en haut ont vécu une période d'incertitude. Au contraire, pour les autres, ce fut une époque merveilleuse du monde de la mode. Cependant, la révolution s'est calmée pour faire apparaître deux tendances distinctes dans la mode féminine.

Des vêtements pour la femme décidée; des vêtements romantiques et classiques pour la femme raffinée et plus fragile. Il reste aux femmes à décider qui elles sont et à choisir les vêtements qui leur conviennent.

LE PRET-A-PORTER FEMININ

Le mot d'ordre est le naturel, près du corps: jersey, mousseline de coton, voile, laine, crêpe de Chine. La toile, le denim, les peaux habillent les vêtements sport.

Les couleurs sont multiples. Tout nouveaux sont les tons délavés de bleu, rose, tuile de Provence, les bruns sourds, les beiges, les jaunes lumineux. Plusieurs imprimés: à fleurs, géométriques, calicot.

Les longueurs adoptent la variété, surtout chez les jeunes qui porteront même les longueurs à la cheville, surtout pour les vêtements amusants et pour la détente. Pour vos clientes plus conservatrices, l'ourlet se fixe autour du genou, à environ deux pouces au-dessous, pour le jour. Les jupes plus longues se verront dans les tenues de détente et de soir.

Les pantalons: les plus nouveaux sont les knickers, les gauchos et les shorts qui seront très populaires auprès des jeunes.

LA JAMBE SE PORTE BIEN, MERCI !

Peu importe où se situe l'ourlet, les jambes et les chaussures seront de plus en plus en évidence. La jambe, et particulièrement la fourche, seront les centres d'intérêt de la mode, comme en témoignent les Hot-Pants, la jupe fendue, toutes les variétés de pantalons. Même la nouvelle longuette expose la jambe... la chaussure continue donc d'être l'accessoire-clé qui fait ou détruit l'allure totale.

Les collections Printemps Eté des manufacturiers canadiens suivent parallèlement deux directions: la chaussure élégante, très raffinée, qui ajoute à l'allure féminine et romantique; la chaussure plus décidée, un peu plus massive, qui adopte une grande variété de types de semelle et de tige, pour les jeunes clients plus extravagants.

De manière générale, toutes les chaussures soulignent la cheville et le coude-pied pour s'allier aux ourlets plus bas. On trouve des courroies à la cheville, des courroies en T, des attaches, et toutes sortes de sandales, très ouvertes au bout et au talon, allant des plus féminines, à courroies très fines, aux gladiateurs, dont les laçages montent jusqu'au genou, les bottes sont encore là, très ouvertes pour l'été, en toile ou en denim.

LES CHAUSSURES

La chaussure doit être plus élégante, plus raffinée. Offrez des talons plus hauts, des bouts plus fins, des semelles légères et flexibles: des sandales de ville pour le jour, des sandales à courroies très fines pour les sorties habillées, des chaussures à courroies de tous genres, des attaches Ghillie, des escarpins

Le verni froissé, le veau vernis, les cuirs suédés très souples, dans un éventail de couleurs, font tous partie de la scène Printemps Eté.

Offrez le noir, la couleur os, les beiges crémeux jusqu'aux bruns moyens, le bleu, le rouge, le blanc comme couleur de base.

Les couleurs plus pâles incluent: le lilas, le bleu, le melon et le jaune. La couleur de la chaussure peut, ou s'harmoniser, ou accentuer la couleur de l'ensemble.

LA FEMME RAFFINEE CLASSIQUE

Pour les premiers beaux jours du printemps, la Canadienne portera des manteaux, toujours près du corps: plus tard au cours de la saison, ils seront sans manches. L'imperméable sera très vu. Les tailleurs seront présents, avec l'attention portée sur les jupes, à plis, boutonnées, frangées.

La robe fait un retour. Les classiques, incluant le chemisier, subiront un nouveau traitement, mettant en valeur les tissus. Elles emprunteront les allures romantiques, à volants, à ruchés, ou à franges.



**LES INTERCHANGEABLES** de Marty K de Montréal, ont l'allure sportive et désinvolte. Ils sont des plus pratiques et confortables puisqu'ils sont taillés dans des plaids et des tricots côtelés en fibre acrylique d'"Orlon". Sur cette photo, un ensemble veste et knicker et une petite robe à carreaux portée sous une veste sans manches. Les deux sont soulignés à la taille d'une ceinture sport en jute. Béret de chez Tricot Bette, Montréal.



## *Un Poncho*



**Si vous désirez recevoir ce patron en français, écrivez à: PATRONS DU FRANCO, 10010 - 109e rue, Edmonton 14. N'oubliez pas d'ajouter une lettre affranchie à votre nom et dix sous.**

Modèle no E.N. 541-F

# "Le F.L.Q. doit demeurer illégal"

**Robert Bourassa**

Le Premier ministre du Québec a fait parvenir au Premier ministre du Canada une lettre dans laquelle il lui déclare qu'à son avis le F.L.Q. doit demeurer illégal. Voici le texte intégral de cette lettre:

"Monsieur le Premier ministre,

"La loi des pouvoirs d'urgence provisoire doit cesser de s'appliquer le 30 avril prochain et je vous fais part des positions adoptées par le gouvernement du Québec dans ces circonstances.

"Le gouvernement du Québec croit qu'il est nécessaire que soient adoptées des dispositions permanentes déclarant le Front de libération du Québec une association illégale de même que tout groupe et toute association lui succédant ou préconisant l'emploi de la force ou la commission de crimes comme moyen de réaliser au Canada un changement de gouvernement, et faisant un acte criminel de l'appartenance à un tel mouvement et de la collaboration avec celui-ci dans le même sens que les dispositions de la loi des pouvoirs d'urgence provisoires.

"Il nous paraît impératif que ne soient pas tolérés au Canada des mouvements subversifs préconisant l'emploi de la force ou la commission de crimes comme moyen de réaliser un changement de gouvernement.

"D'autre part, nous ne prévoyons pas que les mesures spéciales autorisées par la loi des pouvoirs d'urgence provisoires soient encore nécessaires après le 30 avril. Le gouvernement du Québec croit néanmoins essentiel, dans l'intérêt public, que soient édictées des dispositions législatives à caractère permanent qui permettraient, après proclamation d'un état d'urgence, l'adoption de mesures spéciales de façon qu'en pareille situation, il ne soit pas besoin de recourir à la loi des mesures de guerre.

"Des mesures spéciales se sont avérées indispensables au cours des événements de l'automne dernier et il est nécessaire que l'Etat soit pourvu d'un mécanisme lui permettant d'user de mesures appropriées avec la diligence requise en des circonstances analogues.

"Au nom du gouvernement du Québec, je vous prie de considérer cette demande dans les meilleurs délais.

"Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de mes sentiments distingués."

**VOUS SEUL POUVEZ OFFRIR LE DON DE LA VIE!**



JEAN ET GENS. - Julien Forcier, Jean Patenaude et France Levasseur.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

## APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225-100è avenue, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention "CHANGEMENTS A LA SALLE DE LA MALLE - BUREAU DE POSTE, EDIFICE FEDERAL, HAY RIVER, T.N.-O." seront reçues jusqu'à 11h. 30 A. M. (H.N.O.) LE 30 AVRIL, 1971.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

Edifice Oliver, 10225 - 100è. avenue, EDMONTON, Alberta et aux bureaux de districts du Ministère à l'Edifice Baker Centre, 10025 - 106ème rue, EDMONTON, et aux bureaux du ministère à HAY RIVER, FORT SMITH et YELLOWKNIFE, T. N.-O.

Pour renseignements techniques communiquer avec: M. Ron Hayes, téléphone: 429-5511 ext. 228.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas
Chef, Services financiers et administratifs.

EDO 1

## AVIS D'INTENTION DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

CANADA,
PROVINCE DE L'ALBERTA

"Avis est par les présentes donné que je, BONITA LOUISE BOYNE, domiciliée à Edmonton, dans la province de l'Alberta, dactylo-réceptioniste, ai l'intention de présenter une demande au Secrétariat provincial, selon les provisions de la Loi sur le Changement de Nom 1961, pour le changement de nom suivant:

1. Pour le changement de mon nom en BONITA LOUISE JONES.

BONITA LOUISE BOYNE.

Les gamma-globulines sont un dérivé du sang total recueilli par la Croix-Rouge. Elles constituent une arme efficace dans la prévention ou la modification de la variole, des oreillons, de la poliomyélite et de l'hépatite infectieuse.




## Gouvernement de la province de l'Alberta

### Ministère des Affaires Municipales

AVIS D'ADOPTION DU ROLE D'EVALUATION 1971

LES ROLES D'EVALUATION POUR LES REGIONS SPECIALES NOS. 2,3, et 4 ET TOUS LES DISTRICTS EN DEVELOPPEMENT SONT ADOPTES ET PEUVENT ETRE VUS AU BUREAU DU SOUSSIGNE.

AVIS est par les présentes donné que les rôles d'évaluation des REGIONS SPECIALES NOS. 2, 3 et 4 et de tous les DISTRICTS EN DEVELOPPEMENT créés selon les provisions de l'Acte de la Taxation Municipale ont été préparés et qu'ils demeureront ouverts pour inspection pendant trente (30) jours au Ministère des Affaires Municipales, 10363 - 108ème rue, Edmonton, Alberta, durant les heures d'affaires. Toute personne qui désire s'objecter à l'inscription de son nom ou de celui de toute autre personne sur le (s) dit (s) rôle(s), ou à l'évaluation de toute propriété doit, dans les trente (30) jours suivant la date de publication de cet avis, introduire sa (ses) plainte(s) par écrit au Ministère des Affaires Municipales.

Le Sous-Ministre
Ministère des Affaires Municipales.

## TRIBUNE LIBRE

(suite de la page 4)

des gens d'expression anglaise, la simple politesse exigeait que nous montrions notre appréciation de leur présence en disant quelques mots dans leur propre langue.

Nous apprécions aussi le mouvement bilinguiste qui prend beaucoup d'ampleur dans notre Province et pour quelques mots bien intentionnés, il ne faudrait pas commencer un mouvement séparatiste.

Et sur ce, je vous tends une main "Choeur à Coeur".

Bien à vous,
Denis Lamothe,
Président - Les Chantamis.

M. le rédacteur,

Choeur à Coeur ! Tous d'accord que ce fut un événement mémorable; c'est en chantant notre joie que nous vaincrons. S'il y a eu un petit nuage dans cette soirée si gaie, nous avons bonne espérance que Choeur à Coeur V nous fera honneur en présentant un programme tout en français.

Nous avons de très bonnes chorales dans l'Ouest canadien, mais ce qui distingue Choeur à Coeur c'est le français; s'il devient binlingüe, il perdra de la valeur pour nous et assûrement aux yeux des anglophones.

Prenons soin de garder nos activités, Cabane à sucre, Epluchette, Boîte Chez Pierrot, Théâtre. Le travail n'a pas été épargné pour que les fondations demeurent solides.

Le bilinguisme est forcé partout et je crois que c'est de mauvais goût dans nos activités; ici nous sommes roi et maître.

Un bouquet au soliste des Chantamis; encore du pareil l'an prochain Guy !

Au revoir à Choeur à Coeur V.

C.T.S.

## Antibiotiques

Avant ou après les repas - lorsque la digestion ou l'absorption des aliments peuvent nuire à l'action d'un antibiotique particulier, le médecin ou le pharmacien indiqueront au patient quand le médicament doit être pris.

Garder au réfrigérateur - Un médicament peut perdre sa force s'il n'est pas conservé à une certaine température. Certains antibiotiques sont instables à la température ambiante et doivent être conservés au frais, sinon les dernières doses utilisées peuvent s'avérer inefficaces.

Bien agiter avant de s'en servir. Certains antibiotiques sous forme liquide peuvent se déposer. Par conséquent, si l'on n'agite pas soigneusement la préparation, la concentration des ingrédients actifs n'étant pas homogène, l'ingestion d'une quantité donnée peut ne pas produire les résultats attendus.

## Le Théâtre français d'Edmonton

M. le rédacteur,

Tel que suggéré dans le Franco du 7 avril dernier, je vous donne ma petite opinion au sujet du théâtre Français d'Edmonton.

Ma préférence va vers la comédie. Du drame psychologique, c'est appréciable, ça nous permet d'étudier le comportement de l'être humain, et il y en a tant à apprendre de ce côté. Mais, de cela, on en retrouve dans les téléthéâtres, téléromans, et souvent même dans la vie de tous les jours.

Alors, quoi de mieux qu'une pièce de théâtre gaie, remplie d'esprit et d'humour. Au lieu d'un mal de tête, c'est de la satisfaction qui nous accompagne au retour, aujourd'hui plus que jamais, je trouve que c'est le rire, le bon rire franc qui nous manque.

En ce qui concerne la pièce "Ma petite ville" j'ai particulièrement aimé le deuxième acte, pourquoi ? Parce qu'il apportait justement cette note d'humour, et le jeu du comédien M. André Roy convenait parfaitement bien à son personnage.

Voilà ma simple opinion ! Partagée... peut-être bien.
Merci, et félicitations pour votre bon travail au journal.

Cordialement,

Mme. C. Trudel.

# VOIR ET ECOUTER

## Horaire à CBXFT

### samedi

3h 15
Le Golf et ses étoiles
4h 00
Lassie
5h 00
Tour de terre
5h 30
LE ROMAN DE LA SCIENCE
«Fritz Haber: la chimie au service de la guerre». Avec Yvette Brind'Amour, Julien Bessette, Pierre Dagenais, Jean Gascon et Fernand Seguin (narrateur). La vie du chimiste allemand, ses études à Heidelberg et ses découvertes.
6h 00
Prenez le volant
6h 30
L'heure des quilles
7h 30
Si jeunesse pouvait
8h 00
LES GRANDS FILMS

**Le Petit Monde de Don Camillo.** Comédie réalisée par Julien Duvivier, avec Fernandel et Gino Cervi. Histoire des luttes entre les noirs, dirigés par le curé Don Camillo, et les rouges, dirigés par le maire Peppone, dans un petit village d'Italie où il se passe des choses qui ne se passent nulle part ailleurs. (It. 52).

10h 00
Téléjournal
10h-30
Pierre-Jean-Jacques
11h 00
Cinéma
**Le Ciel et la boue.** Reportage de Pierre-Dominique Gaisseau. En Nouvelle-Guinée, une expédition de cinéastes et d'ethnologues entreprend de traverser l'île du sud au nord, exploit encore jamais réalisé.

### dimanche

3h 00
Cinquième dimension
4h 00
Le monde en liberté
4h 30
Le français d'aujourd'hui
5h 00
D'hier à demain
6h 00
Invitation au loisir
6h 30
Quelle Famille
7h 00
LA TERRE SAINTE A VOL D'OISEAU
Vue panoramique des lieux saints. Commentaires écrits par Jean Ouellette, professeur de langue sémitique et d'archéologie à l'université Sir George-Williams.
Narrateurs: Raymond Charette et Lionel Villeneuve.
Réalisation: Robert Barclay et Max Cacopardo.

8h 00
BEAUX DIMANCHES
BESTIAIRE D'AMOUR
Documentaire.
MALICAN PERE ET FILS
Série policière avec Claude Dauphin et Michel Bedetti.
C'EST ECRIT DANS LE CIEL: LE BELIER

10h 00
Téléjournal
10h 30
Dossiers
MICHAEL ANGELI
11h 00
CINEMA
**Tant qu'il y aura des hommes** (From Here to Eternity). Film psychologique de Fred Zinnemann, avec Burt Lancaster, Montgomery Clift et Frank Sinatra. En 1941, aux îles Hawaï, dans un cantonnement de l'infanterie américaine. Malgré les brimades dont il est l'objet, un ancien champion de boxe refuse de se battre. (Amér. 1955).

### lundi

3h 00
Femme d'aujourd'hui
4h 00
Souris Verte
4h 15
La Boîte
5h 15
Daktari
6h 15
Oui ou non
Jeu questionnaire
6h 45
Téléjournal
7h 00
Emissions éducatives
9h 00
Mont-Joye
9h 30
A la seconde
10h 00
Téléjournal
10h 30
10h 00
Téléjournal
10h 30
Format 30
11h 00
Jean et Gens
11h 15
CINEMA
**L'Homme et l'enfant.** Comédie policière réalisée par Raoul André, avec Eddie Constantine, Tania Constantine, Juliette Gréco et Folco Lulli. De retour de la guerre où il s'est illustré, un homme se voit confier le poste de directeur d'une fabrique de parfums, à Grasse. Il réalise bientôt, à la suite du kidnapping de sa fille adoptive, qu'il n'est que le paravent d'un gang spécialisé dans le trafic de la drogue et de la traite des blanches. (Fr.-ital. 1956).

### mardi

3h 00
Femme d'aujourd'hui
4h 00
Souris verte
4h 15
Bobino
4h 45
La Boîte
5h 15
Perdus dans l'espace
6h 15
Ni oui ni non
6h 45
BRITISH INFORMATION SERVICE
7h 00
Emissions éducatives
9h 00
Moi et l'autre
9h 30
Paradis terrestre
10h 00
Téléjournal
10h 30
Rue des Pignons
11h 00
Jean et Gens
11h 15
CINE-CLUB
**La Pierre lancée.** Film réalisé par Sandor Sara, avec Lajos Balazsovits, Todor Todorov et Nadyezhda Ranzhera. Vers 1950, un jeune homme vient d'être reçu au baccalauréat et il espère entrer à l'école supérieure des arts dramatiques. Pour une faute mineure, son père, un cheminot, est arrêté. Le jeune garçon doit travailler comme géomètre. Il fait connaissance avec un ancien partisan, et une grande amitié les lie. (Hongrois 1969).
Présentation: Jacques Fauteux.

### mercredi

3h 00
Femme d'aujourd'hui
4h 00
Souris verte
4h 15
Bobino
4h 45
La Boîte
5h 15
Walt Disney
6h 15
Oui ou non
6h 45
Téléjournal
7h 00
Emissions éducatives
9h 00
Département "S"
10h 00
Téléjournal
10h 30
Format 30
11h 00
Jean et Gens
11h 15
CINE-NUIT
**Pirates de Capri.** Film d'aventures réalisé par G. M. Scolese, avec Louis Hayward, Binnie Barnes, Marieria Lotti et Rudolph Serato. A la cour de Naples, un comte joue le double rôle d'amuseur et de pirate. Il déjoue les ruses du chef de la police, après une course spectaculaire sur les toits de la ville. (Ital. 45).

### jeudi

3h 00
Femme d'aujourd'hui
4h 00
Souris verte
4h 15
Bobino
4h 45
La Boîte
5h 15
Au pays des géants
6h 15
Ni oui ni non
6h 45
BRITISH INFORMATION SERVICE
7h 00
Emissions éducatives
9h 30
CENT MILLE CHANSONS
«Pâques». Du marché aux fleurs au Vieux Marché Saint-Roch, à Québec. Avec Wilbert Chancy, chansonnier haïtien, et un choeur d'enfants de Pointe-au-Pic, la chorale de la Pointe-Chantante.
10h 00
Téléjournal
10h 30
Format 30
11h 15
CINEMA
**Viva Gringo** (Des Vermachtnis das Inka). Film d'aventures réalisé par Georg Marischka, avec Guy Madison, Geula Nuni et Francisco Rabal.

### vendredi

3h 00
Femme d'aujourd'hui
4h 00
Souris verte
4h 15
Bobino
4h 45
La Boîte
5h 15
Voyage au fond des mers
6h 15
Oui ou non
6h 45
Téléjournal
7h 00
Emissions éducatives
9h 00
Donald Lautrec "chaud"
9h 30
Consommateurs avertis
10h 00
Téléjournal
10h 30
Atomes et galaxies
11h 00
Jean et Gens
11h 15
CINEMA
**Docteur Caraïbes no 1.** Film d'aventures réalisé par J.-Pierre Decourt, avec Louis Velle et Suzanna Leigh. Un Américain farfelu refuse de dire quoi que ce soit sur les causes d'un incident, qui s'est produit sous les yeux du docteur Caraïbes (Fr.).

## Venez aux sucres avec les gens de la Rue des Pignons et assistez à des fiançailles...



Voici quelques images d'une partie de sucres mémorable à laquelle assisteront les familles de la **Rue des Pignons** et les téléspectateurs de Radio-Canada également.

Tout l'épisode se déroulera, en effet, dans une véritable cabane à sucres, celle de M. Desgroseilliers, à Mercier (ville voisine de Châteauguay).

Le clou de la fête sera sans doute l'annonce des fiançailles de Manius (Yvan CANUEL) et de Fifine (Nicole LEBLANC). La nouvelle fiancée rencontrera alors pour la première fois sa future belle-mère...

Cette émission est réalisée par Yvon Trudel.







*Ci-dessus: Rolland BÉDARD, Mia RIDDEZ, Jean DUCEPPE et une nouvelle venue...*

# LE VOISINAGE

## RIVIÈRE-LA-PAIX

### Un jeune talent

Lise Guénette, 9 ans, fille de Monsieur et Madame Hector Guénette de Falher prenait part le 3 avril dernier à Edmonton au "Choeur à Coeur IV", Lise avec sa voix un peu extraordinaire pour son âge a réussi à soulever une foule de près de mille personnes et à les faire chanter à "Coeur Joie". - Félicitations Lise ! Continue de développer le beau don musical que tu possèdes et surtout "reste toi-même" dans toute ta simplicité.

Nous sommes fiers de toi. les CHANTE-JOIE DE LA RIVIERE-La-PAIX ET LES SEMEUSES DE JOIE DE FALHER.

Le 3 avril dernier nos deux chorales avaient le bonheur de participer au Choeur à Coeur IV pour la première fois. Nous avons vécu des heures de joie en chantant dans une chorale de 350 voix.

Nous avons fait le voyage en groupe afin de mieux nous connaître, de chanter ensemble, de créer des liens d'amitié. Je suis certaine qu'après cette soirée chantante, chacun souhaite que son propre milieu devienne une "boite à chanson"; il serait à souhaiter que les chorales qui ont participé à cette soirée envoient leurs impressions au journal.



Lise Guénette

Merci à tous les organisateurs qui ont rendu cette rencontre possible.

A quand la prochaine ? et où ?

Mme. Aurelius Servant.

## BEAUMONT

Mme. Arthur Leblanc de Beaumont est en promenade chez sa fille Elise à Saskatoon pour quelques jours.

## CALGARY

Les Dames de Ste-Famille tenaient leur assemblée mensuelle mercredi le 7 avril et l'assistance était satisfaisante. Le travail terminé, les Dames finirent la soirée par des jeux intéressants, suivis d'un succulent goûter. On sait certainement travailler et s'amuser dans le domaine de ce groupe; il faut avouer aussi que la présidente Mme. Lily Dooley sait faire les choses.!.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille Jean Toupin à la suite du décès de la mère de Mme. Toupin.

M. et Mme. Daniel Creurer de Girouxville Alberta étaient en visite chez leur mère, Mme. Marie Creurer.

M. et Mme. Paul Lecarre d'Edmonton visitaient leurs parents.

M. et Mme. René Morin de Revelstoke C.B. étaient de passage chez M. et Mme. Maurice Michaud.

Les familles René Dumonceaux, Léon Croteau, la famille Proulx ainsi que Michael Husler et Guy Paradis de Calgary ont passé les vacances de Pâques à Val Marie, Sask.

M. et Mme. Gaétan Cormier et leur famille ont passé les vacances de Pâques chez leurs parents à Maillardville, C.B. et Vancouver.

Mlle. Elisabeth Breton a aussi passé ses vanances en C.B. Les vacances de Pâques sont terminées et il nous reste plus qu'à attendre les beaux jours d'été qui nous ramèneront les journées champêtres...

Estelle Paradis.

## TANGENTE

Lundi, le 29 mars dernier, l'Archevêque Mgr. Henri Routhier nous rendait visite. Dans l'après-midi, il visita notre école et le soir il administra le sacrement de confirmation aux enfants de notre paroisse.

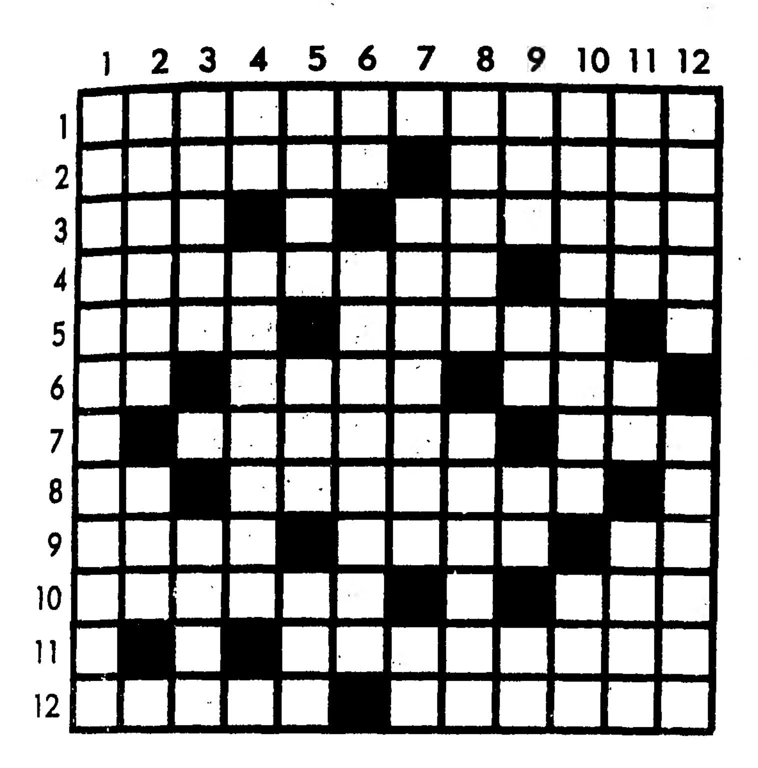
Mme. Célina Thibeault et M. George Bouchard sont de retour dans leur famille après un sé-

(suite à la page 15)



## CARTES D'AFFAIRES PROFESSIONNELLES

# MOTS CROISÉS



HORIZONTAL

1. Manière de vivre de ceux qui ne pensent qu'aux satisfactions du corps.
2. Exposer pour la vente. - Posséder.
3. Se servant à désigner un être, une idée. - Faire venir avec soi.
4. Qui occasionne des frais, des dépenses. - Dans la rose des vents.
5. Qui n'est pas commun. - Qui est ni chaud ni froid.
6. Pron. pers. - Poil qui pousse sur le cou du cheval. - Epoque
7. Pays d'Europe. - Colère.
8. Abrév. fam. de Louis. - Prénom masculin.
9. Sorti, né de. - Qui pratique le snobisme. - Lettre grecque.
10. Espace de temps depuis le déclin du jour jusqu'au moment où l'on se couche. - Meuble de repos.
11. Celle qui dispose les fils devant servir à la trame.
12. Enlève la tête d'un arbre. - Demeurer, subsister.

VERTICAL

1. Auteur de Mémoires historiques.
2. Qui est écrit suivant les règles de l'atonalité. - Dans la rose des vents.
3. Manier doucement. - Lieu pittoresque.
4. Art. espagnol. - Directeur de certains collèges.
5. Songe. - Petit rongeur. - Saison.
6. Term. d'inf. - Employer utilement.
7. Propre à l'âne. - Altesse Royale.
8. Ornée de minces lames d'argent. - Qui dépasse toute mesure.
9. Syn. de ivette. - Outil de la couturière. - Nota bene. - En les.
10. Son de plusieurs cloches sonnant ensemble. - Ciment pour faire des joints hermétiques.
11. Adj. poss. - Term. d'inf. - Ville célèbre par sa tour penchée.
12. Aller à l'aventure. - Parer à ce qui peut être nuisible.

(suite de la page 14)

## TANGENTE

jour à l'hôpital. Présentement à l'hôpital d'Edmonton, M. Théophile Legault, a dû subir une opération. A toutes ces personnes, nous leur transmettons nos voeux de prompt rétablissement.

Mme. Albert Legault, anciennement de Tangente rendait visite à ses amis.

M. et Mme. Louis-George Perron et leur fille, ainsi que M. et Mme. Yvon Aubry visitaient M. et Mme. A. Duchène.

M. et Mme. George Bouchard ont reçu la visite de plusieurs de leurs enfants, entre autre: Soeur Thérèse, Paul, Adrien et Pierrette.

Mme. Exérina Cloutier a visité ses enfants qui habitent à Peace River.

M. et Mme. Donat Sylvestre ainsi que Paul et Lise ont passé les vacances de Pâques chez leur fils Jean-Louis à Edson.

M. et Mme. Fernand Boulianne, Mme. Germaine Paradis, et Cécile Sylvestre, membres de la chorale Chante Joie de la Rivière-la-Paix, se sont rendus à Edmonton pour la rencontre annuelle "A Coeur Joie".

Félicitations à Mlle. Mariette Ouellet, qui a été choisie pour le voyage Via 71.

Nos sincères sympathies à la famille Purcha lors du décès de Frank Purcha, aîné de la famille, décédé au Témiscamingue, province de Québec.

Mme. Donat Sylvestre.



SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE -




# Renseignements éclairs sur l'impôt

1. Q. Lorsque mes parents sont morts, je suis allé demeurer chez une de mes tantes. Elle ne m'a pas adopté légalement, mais elle a payé mes études. Elle est maintenant assez âgée et je lui verse une petite allocation. Puis-je la compter comme personne à charge dans ma déclaration d'impôt sur le revenu ?

R. Si votre tante touche un revenu inférieur à $950. vous pouvez la compter comme personne à charge, comme s'il s'agissait de votre mère.

2. Q. Aux fins de l'impôt sur le revenu, les droits versés aux sociétés fraternelles et aux clubs philanthropiques sont-ils déductibles ?

R. Les droits versés aux sociétés fraternelles et aux clubs philanthropiques ne peuvent être déduits du revenu.

3. Q. Je crois savoir que seule une partie de mes cotisations syndicales sont admises en déduction à l'égard de mon impôt sur le revenu. Comment savoir quel montant je peux déduire à l'égard de mes cotisations syndicales ?

R. Votre syndicat devrait vous informer du montant que vous pouvez déduire au titre de vos cotisations syndicales en vous délivrant un reçu que vous devez produire avec votre déclaration d'impôt sur le revenu.

4. Q. Je suis représentant de commerce et j'exerce mon métier à l'extérieur de chez moi. Comme il me fallait un endroit pour faire mes comptes et mon courrier, j'ai transformé une des pièces de mon appartement en bureau. Puis-je déduire les frais occasionnés par ce "bureau", dans le calcul de mon impôt sur le revenu ?

R. Si vous vous servez de cette pièce seulement dans un but commercial, il se peut que vous puissiez déduire une partie du coût de l'entretien de votre appartement à titre de dépenses d'affaires. Malheureusement, nous aurions besoin de plus de précisions pour être en mesure de vous renseigner sur la façon de calculer le montant de votre déduction. Dans ce cas nous vous suggérons d'entrer en communication avec votre bureau de district d'impôt où l'on vous viendra en aide bien volontiers.

5. Q. J'ai versé $1,500. à mon ancienne femme, l'année dernière, à titre de pension alimentaire. Puis-je déduire la totalité de ce montant dans ma déclaration d'impôt sur le revenu ?

R. Il n'y a pas de limite au montant de la pension alimentaire qui peut être déduite. Vous pouvez réclamer en déduction le plein montant déboursé dans l'année, pourvu que les paiements soient versés de façon périodique aux fins de l'entretien de votre ancienne femme et de vos enfants et en conformité d'un décret, d'une ordonnance du tribunal ou d'une convention écrite.

6. Q. Je pourvois à l'entretien de mon fils qui fréquente l'université. Son revenu de l'année - moins ses frais de scolarité - s'établit à $980. On me dit que je puis appliquer la disposition d'ajustement, dans ma déclaration d'impôt. Qu'est-ce que cela signifie ?

R. Cela signifie que pour cosidérer votre fils comme personne à charge, vous devez ajouter à votre impôt le montant de son revenu qui dépasse $950. en l'occurence $30. Vous devrez utiliser la méthode du "Calcul détaillé de l'impôt" pour déterminer l'impôt fédéral et provincial que vous devrez payer et indiquer le montant de #30. comme "Redressement d'impôt" aux endroits appropriés.

7. Q. Je suis veuve et pour gagner un peu d'argent je loue deux chambres. Puis-je réclamer en déduction les frais que l'entretien de ces chambres m'occasionnent puisque je suis tenue de déclarer le revenu de leur location ?

R. Il est exact que l'argent que vous rapporte la location des chambres constituent un revenu et que vous devez le déclarer comme tel dans votre formule d'impôt. Cependant, il se peut que vous puissiez déduire certains des frais qui vous incombent pour gagner ce revenu. Le bureau de district d'impôt de votre localité vous donnera tous les renseignements à ce sujet.

## Mémoire...

(suite de la page 6)

10.QUE LE GOUVERNEMENT ASSURE UN LEADERSHIP ET LES FONDS NECESSAIRES A L'ETABLISSEMENT DE CLASSES PRE-MATERNELLES ET MATERNELLES DE LANGUE FRANCAISE LA OU IL Y A UN NOMBRE SUFFISANT DE FRANCOPHONES OU D'ANGLOPHONES INTERESSES.

11.QUE LE GOUVERNEMENT PRENNE CONSCIENCE DES BESOINS DE RECYCLAGE PRATIQUE CHEZ LES ADULTES ET QU'ILS ETABLISSENT DES PROGRAMMES POUVANT REPONDRE A CES BESOINS.

12.QUE LE GOUVERNEMENT METTE SUR PIEDS DES COURS DE RECYCLAGE POUR LES PROFESSEURS QUI SE DESTINENT A L'ENSEIGNEMENT EN FRANCAIS.

13.QUE LE GOUVERNEMENT ETABLISSE UNE ECOLE PEDAGOGIQUE DE LANGUE FRANCAISE AVEC OU SANS L'AIDE DU GOUVERNEMENT FEDERAL, ET QUE LA S.F.M. ET LES E.F.M. SOIENT CONSULTES DANS LA PLANIFICATION DE CE PROJET AFIN QUE SOIENT MIEUX ASSURES LES BESOINS DE LA COMMUNAUTE FRANCOPHONE.

14.QUE LE COLLEGE DE ST-BONIFACE DEVIENNE LE SIEGE DE L'ECOLE PEDAGOGIQUE, QU'IL RECOIVE DES SUBVENTIONS LUI PERMETTANT D'OFFRIR DES SERVICES POUR LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE DE LA COMMUNAUTE, QU'IL ETABLISSE UN "EXTENSION DEPARTMENT" LUI PERMETTANT D'OFFRIR UNE VARIETE DE SERVICE EDUCATIFS REPONDANT AUX BESOINS FONDAMENTAUX ET ESSENTIELS DE LA POPULATION, ET POUR CE FAIRE QUE LE DIT COLLEGE, APRES ADAPTATION, OBTIENNE LE STATUT D'UNIVERSITE FRANCAISE.

15.QUE LE GOUVERNEMENT ACCORDE DES SUBVENTIONS POUR LES BIBLIOTHEQUE SCOLAIRES SOIENT MISES A LA DISPOSITION DE LA COMMUNAUTE.

16.DANS L'EVENTUALITE D'UNE UNIFICATION METROPOLITAINE, QUE
(a) ST-BONIFACE SOIT DESIGNE SECTEUR BILINGUE;
(b) LE NOM DE ST-BONIFACE SOIT CONSERVE;
(c) TOUTE AFFICHE DANS CE SECTEUR SOIT BILINGUE;
(d) LES EMPLOYES DE CE SECTEUR SOIENT BILINGUES D'ICI DEUX ANS.
(e) LE SERVICE DE TRADUCTION SIMULTANEE SOIT MIS A LA DISPOSITION DE L'ASSEMBLEE DU GOUVERNEMENT METROPOLITAIN.

17.QUE LE GOUVERNEMENT ETABLISSE DES PROGRAMMES QUI PUISSENT ENCOURAGER LA PROMOTION DU BILINGUISME CHEZ LES ANGLOPHONES.

Vous remarquerez sans aucun doute, Monsieur le Premier Ministre, que les Franco-Manitobains ont pris au sérieux la politique énoncée par nos gouvernements en ce qui a trait au bilinguisme et biculturalisme canadiens. Les demandes que nous vous présentons sont les exigences minimales devant garantir l'épanouissement du groupe minoritaire francophone du Manitoba. Nous nous attendons donc à ce que vous fassiez suite sans délai à ces demandes, étant donné qu'elles ne font que témoigner de notre désir de participer au développement d'un Canada bilingue et uni, et rejoignent par là même la politique de nos gouvernements.

| | | |
|---|---|---|
| Albert Lepage | Fernand Paquin | Roger Fréchette |
| Président | Président | Président |
| Société Franco-Manitobaine | L'Association des Commissaires de Langue Française | Educateurs Franco-Manitobains |

## Tiny Tim

(suite de la page 9)

Tiny Tim a fait ses débuts à la télévision nationale américaine dans une des premières émissions "Laugh-In" de Rowan et Martin. Sa brillante performance a profité tout autant à l'émission qu'à lui-même. La réponse de l'auditoire fut tellement forte et enthousiaste qu'on le redemanda à maintes reprises.

Le typique Tiny Tim avec son "éternel" ukulele et son extravagante coiffure vous divertira au Salon de l'Habitation avec un répertoire très varié de chansons aussi bien de la "Belle Epoque" que modernes. On dit qu'il connaît et peut interpréter plus de 2,000 chansons.

Le ton de voix de Tiny Tim peut passer du baryton profond jusqu'au soprano stratosphérique, ce que bien peu de chanteurs d'aujourd'hui peuvent accomplir.

Le "Hollywood reporter" écrit que Tiny Tim, qui a plus de 40 ans, est "un artiste présentant des spectacles extraordinaires. Vous ne verrez jamais personne de comparable à Tiny Tim en concert."

Un journal de Philadelphie, le "Philadelphia Inquirer", ajoutait: "Vous viendrez peut-être pour rire de Tiny Tim, mais vous demeurerez pour l'applaudir."

M. Town nous a également révélé que l'artiste ne sera pas accompagné de sa jeune épouse, "Miss Vicki", âgée de 19 ans.

## L'anesthésie... ...

(suite de la page 9)

L'éther ne devait pas tarder à être remplacé par le chloroforme, découvert en 1831. En 1847, l'obstétricien écossais Simpson s'en servit avec succès pour des accouchements, ce qui lui valut la réprobation générale de ceux qui se souvenaient de la punition qui avait frappé Eve: "Tu enfanteras dans la douleur". A quoi Simpson rétorquait que, lorsque Dieu voulut ôter une côte à Adam pour créer la femme, il commença par... l'endormir profondément pour lui épargner la douleur. Il faut croire que l'argument convainquit la reine Victoria, puisque c'est à l'aide de chloroforme qu'elle fit ses accouchements par la suite."



## La Sécurité Familiale souhaite

# Bonne Fête

à ses membres suivants:

SAMEDI, 24 avril

Joel BAZINET
Edmonton
Paul-Emile BUSQUE
Bonnyville
Benoit GAGNE
Vimy
Sr. Claire LANDRY c.s.c.
Calgary
Henri LUSSON
Clyde

DIMANCHE, 25 avril

Josaphat S. BARIL
Edmonton
Ghislain BERGERON
St-Paul
Léopold BERGERON
St-Isidore
Lucine CHARBONNEAU
Mallaig
Etienne P. HEBERT
Edmonton
André TAILLEUR
Jean Côté

LUNDI, 26 avril

Marcel CHEVRETTE
Québec
Juliette J. HENLEY
Yorkton Sask.
Georges H. LAFRANCE
St-Paul
Edouard A. L'HEUREUX
Beaumont
Alphonse ROUTHIER
St-Paul
Sr. Antoinette SERVANT
Edmonton
Alphonse L. TREMBLAY
St-Paul

MARDI, 27 avril

Philippe ANCTIL
Girouxville
Omer J.O. BELLAND
St-Paul
Joseph L. BOUCHARD
Dawson Creek, B.C.
Charles-Eugène BOUCHER
Jean Côté
Paul DROUIN
Guy
Angelo GIRARD
Edmonton
Philippe SHANK
Clyde

MERCREDI, 28 avril

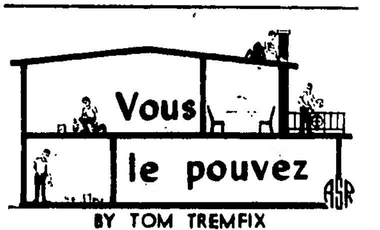
Armand FORTIER
High Level
Henri LEROUX
St-Paul

JEUDI, 29 avril

Armand AMYOTTE
Mallaig
Raymond BILODEAU
Looma
Sr. Marie-Jeanne LACOMBE
Falher

VENDREDI, 30 avril

Emile CHEVALIER
Edmonton
Jean-Charles GUIMOND
Hinton
Paul LAVOIE
St-Isidore




BY TOM TREMFIX

**Question: Existe-il une catégorie de peinture à ciment que je puisse utiliser sur mon plancher et qui ne me créerait pas de problèmes si je décidais par la suite de le carreler?**

Response: Oui. Une peinture caoutchoutée appelée Colortread, peinture à ciment spécialement étudiée pour être étalée en une seule couche et sécher rapidement. Les carreaux peuvent être posés dessus sans aucun traitement spécial si vous employez l'émulsion adhésive courante lors du carrelage.

**PAS DE PREMIERE COUCHE NECESSAIRE**

Cette peinture tient lieu de première et de couche de fini, et donne en séchant un beau brillant. Le contenu caoutchouté la rend fortement imperméable et ainsi supprime l'humidité des planchers et des murs en ciment.

**Question: Doit-on neutraliser le ciment avec des produits chimiques avant d'utiliser cette peinture?**

Response: Il n'est pas nécessaire de neutraliser les surfaces. Il ne se produit aucune réaction chimique entre les sels alcalins et le ciment. Excepté le fait de s'assurer que le plancher est aussi propre que possible, aucun préparatif n'est nécessaire avant de peindre avec Colortread. Une fois étalée, elle supprime la poussière de ciment et donne une surface brillante et lavable. Ceci rend son emploi particulièrement approprié sur les patios en ciment car elle peut être étalée en quelques minutes. Si j'avais à peindre du ciment poreux, j'utiliserais deux couches pour être sûr d'avoir une couverture complète et un beau brillant une fois sec. Un gallon impérial couvre approximativement 400 pieds carrés.

Pour toute information concernant les peintures à ciment écrivez à Tom Tremfix, The Tremco Manufacturing Company (Canada) Ltd., 220 Wicksteed Ave., Toronto, 17, Canada.